



Driss Lachguar salue la vision proactive de S.M le Roi, la responsabilité des citoyens et la mobilisation des institutions

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 8973

Jeudi 26 Mars 2020

## Cas testés et cas réels

*Il faut bien faire la part des choses*

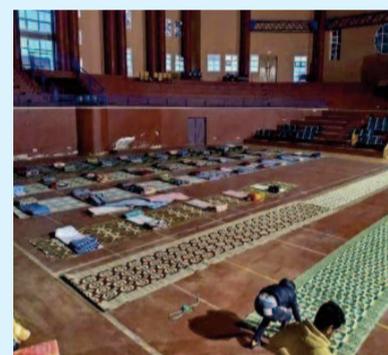


Le confinement donne ses preuves  
Le dépistage massif hors de portée

*La France a fini  
par s'y soumettre*

Page 3

La solidarité s'organise  
pour aider les sans-abri



Page 7

Les blouses blanches en  
appelent à la conscience  
de chacun



Le Pr Nabil Kanjaa  
*Moins il y a de patients  
à l'hôpital, mieux nous  
pouvons nous en occuper  
et moins il y aura de décès*

Pages 4-5

La CNSS lance un portail  
dédié à l'indemnité  
forfaitaire mensuelle



Page 9

# Driss Lachgaur salue la vision proactive de S.M le Roi, la responsabilité des citoyens et la mobilisation des institutions



**L**e Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgaur, a mis en valeur la manière avec laquelle le Maroc gère la crise du coronavirus qui a « frappé de plein fouet l'humanité toute entière ».

Dans une déclaration à la première chaîne Al Oula, le dirigeant ittihadi a salué en ce sens « la vision proactive de S.M le Roi Mohammed VI, la discipline et la responsabilité de nos concitoyens et la mobilisation de toutes les institutions » pour faire face à cette crise sans précédent, affirmant que « ce qui nous attend est dur ».

Pour cette raison, Driss Lachgaur a exhorté « tous les concitoyens et toutes les institutions sous l'égide de S.M le Roi à assumer la responsabilité dans la lutte contre ce danger imminent ». Il n'a pas, par ailleurs, manqué de souligner l'importance du confinement et le devoir de chacun de limiter au plus ses déplacements, d'appliquer strictement toutes les consignes et les instructions et de se montrer solidaires les uns envers les autres en ce moment difficile. Et Driss Lachgaur d'ajouter que vaincre cette épidémie ne peut se faire qu'avec « l'unité et la solidarité ».

En ce sens, le dirigeant du Parti de la Rose a lancé un appel à la contribution massive au Fonds spécial dédié à la gestion du coronavirus.

Il convient de rappeler que le Bureau politique de l'USFP a confirmé récemment la pleine implication de ses adhérents, chacun selon ses capacités, dans toutes les initiatives prises par l'Etat marocain pour faire face à cette crise inédite.

## Bras de fer entre la MAP et le CNP

*L'octroi de la carte de presse professionnelle est une attribution exclusive du Conseil national de la presse par la force de la loi, rappelle un communiqué de ce dernier*

**L**e Conseil national de la presse (CNP) a tiré à boulets rouges sur la direction du Maghreb Arabe Presse (MAP) qui a pris récemment la décision de délivrer ses propres cartes de presse.

Dans un communiqué parvenu à Libé, il a nié catégoriquement avoir imposé ses conditions pour l'octroi de la carte professionnelle comme le prétend la MAP, car l'octroi de celle-ci est régi par le décret n° 121-19-2, publié au Bulletin officiel n° 6764 du 28 mars 2019. Lequel décret applique les dispositions de la loi n° 89.13 relative au statut des journalistes professionnels et la loi n° 90.13 portant création du Conseil national de la presse.

Dans une dépêche publiée le 23 mars, la MAP a avancé à ce propos que le « CNP est une association non constitutionnelle au sein de laquelle la MAP n'a le statut ni d'électeur ni d'éligible ».

Le CNP a dénoncé ces propos en soulignant que la direction de la MAP « n'a pas le droit de dénaturer le caractère juridique du CNP », car celui-ci est une institution nationale créée par le dahir n° 1.16.24 du 10 mars 2016 portant promulgation de la loi n° 90.13 relative à la création du CNP. Il a, en outre, considéré qu'il n'est pas du ressort de la direction de l'agence d'exiger la modification des

lois du Royaume et que ses prérogatives se limitent seulement à la gestion de cet organisme public chargé de la production d'informations ».

Et le communiqué du CNP d'ajouter : « La MAP considère qu'elle n'a le statut ni d'électeur ni d'éligible au sein du CNP pour délivrer la carte de presse aux journalistes du service public. Cela est faux, car les électeurs et les candidats aux élections du CNP exercent cette fonction en tant que personnes et non en tant qu'institutions selon l'article 5 de la loi relative à la création du CNP. En plus, cette question n'a rien à voir avec l'octroi de la carte professionnelle, qui, selon la loi, est accordée à tous ceux qui remplissent les conditions légales, car la carte n'est pas accordée aux institutions, mais aux journalistes, et aucune administration n'est concernée par ce sujet comme le stipule l'article 6 de la loi relative au statut des journalistes professionnels ». Cet article dispose en effet que « la carte de presse professionnelle est délivrée par le Conseil national de la presse à la demande de l'intéressé ».

Mieux encore, poursuit le communiqué du CNP, cette loi ne fait pas de distinction entre les journalistes du secteur privé et ceux du secteur public. D'ailleurs, l'article 1 de la loi n° 89.13 relative au sta-



tut des journalistes professionnels considère que le journaliste professionnel est celui qui exerce une activité principale et régulière dans une ou plusieurs entreprises de presse écrite, électronique, radiophonique ou audio-visuelle ou dans des agences de presse publiques ou privées, alors que l'article 3 dispose que « la présente loi s'applique aux journalistes professionnels et assimilés en fonction dans les services de l'Etat et des établissements publics d'information qui demeurent régis par leur statut particulier ».

« La décision prise par la direction de la MAP constitue donc une violation flagrante de la loi n° 90.13 portant création du Conseil national de la presse, notamment de l'article 2 qui stipule que l'octroi d'une carte de presse professionnelle est une attribution exclusive du CNP et l'article 12 de la même loi qui dispose qu'un représentant d'une agence de presse publique assiste aux réunions de la commission de la carte de presse professionnelle. Et effectivement un représentant de la MAP assiste aux réunions de cette commission », a conclu le CNP.

# Cas testés et cas réels

*Il faut bien faire la part des choses*



Depuis l'apparition du Covid-19, nombreux sont les Marocains qui ont pris avec une certaine réserve le nombre de personnes contaminées donné par le ministère de la Santé. Certains sont même allés jusqu'à douter de ses statistiques, les considérant comme irréalistes au regard du nombre des personnes contaminées ou décédées sous d'autres cieux et notamment en Chine et en Italie. Est-il donc raisonnable de se méfier des statistiques officielles ?

« Les chiffres déclarés officiellement concernent uniquement les cas testés et déclarés. Il s'agit donc de données authentiques et incontestables. Mais, ces chiffres ne reflètent malheureusement pas l'état réel de la propagation de la maladie puisqu'ils peuvent se monter au double ou au triple, voire plus », nous a indiqué un médecin casablancais qui a sollicité l'anonymat. Et de préciser : « Pourtant, cela ne veut dire en aucun cas que les chiffres officiels sont manipulés ou minorés. En effet, l'expérience chinoise et les recherches scientifiques effectuées dernièrement, ont démontré qu'à côté des cas testés, il y a

ceux qu'on qualifie de cas réels. Ce qui veut dire que le nombre réel de personnes infectées est largement supérieur à celui des cas officiellement déclarés positifs et cela concerne tous les pays sans exception, mais ce décalage entre les deux cas de figure n'a été découvert que dernièrement. Ainsi, les autorités chinoises ont-elles constaté que sur les centaines de cas testés positifs en une journée, il y a eu des milliers qui n'ont pas été recensés officiellement ».

Comment peut-on expliquer cet écart ? Selon la revue Science et Avenir, ce décalage est dû au fait qu'une proportion notable des personnes infectées ne développe que peu de symptômes (voire pas du tout). L'Institut Pasteur estime que cela peut concerner 30 à 60% des sujets infectés qui échappent facilement à la détection. Pis, ces individus « continuent à vivre normalement, à travailler, à utiliser les transports en commun, à faire du shopping ; ils se déplacent à pied, en voiture, en train ou en avion. Involontairement, ces porteurs silencieux facilitent la propagation du virus », précise Jeffrey Shaman, chercheur américain à

l'Université de Columbia. Toutefois, le rôle exact joué par ces cas non identifiés dans la propagation de la pandémie reste difficile à cerner puisque ces individus sont a priori moins contagieux (ils ne toussent pas) et ne projettent donc pas de postillons chargés en virus, précise la revue.

Le décalage entre les cas réels et les cas détectés trouve égale-



Le confinement donne ses preuves  
*Le dépistage massif hors de portée*

ment son explication dans « la politique des tests » entreprise par chaque pays et qui dépend, en grande partie, de la disponibilité des tests et de la capacité de les réaliser. « Le Maroc n'a pas procédé à un dépistage général faute des moyens et structures nécessaires pour effectuer de tels tests sur une échelle plus large. Même les patients présentant des symptômes alarmants n'ont pas été testés. Ils ont été confinés chez eux comme c'est le cas d'ailleurs dans d'autres pays (Italie, France...) », nous a indiqué notre source. Et d'ajouter : « On est loin du cas de la Corée du Sud érigée aujourd'hui comme un exemple en matière de dépistage général et qui a utilisé les grands moyens (laboratoires fixes, laboratoires mobiles, GPS, caméras de surveillance...) ».

Selon la revue Science et Avenir, le nombre total de tests effectués dans ce pays s'élèverait à 220.000. Ils ont été réalisés dans 500 cliniques habilitées, dont une quarantaine de cliniques ambulantes. « La Corée du Sud a en fait appris de ses propres erreurs et notamment de la carence de tests disponibles en 2015 lors de la crise du syndrome respiratoire du

Moyen-Orient (Mers). Alors elle a accéléré les procédures de mise sur le marché des tests, et quelques semaines après l'apparition du coronavirus en Chine, Séoul donnait son feu vert à la mise à disposition des cliniques d'un tout nouveau test diagnostiquant le Covid-19 en six heures », rapporte ladite revue scientifique.

Pour notre source casablancaise, un dépistage général n'est pas possible aujourd'hui au Maroc puisqu'on est au stade du confinement. Selon elle, il est trop tard et la seule solution demeure donc le confinement. « Dans l'état actuel des choses, il n'y a pas mieux qu'une restriction stricte de la mobilité de nos concitoyens. Et les résultats seront palpables dans une semaine voire 10 jours », a conclu notre interlocuteur. En effet, ce médecin comme beaucoup d'autres pensent que la mise en place du confinement avant le pic de l'épidémie limitera forcément le nombre des éventuels malades atteints du Covid-19 vu que le nombre de jours nécessaire à l'incubation (de 3 à 5 en général et jusqu'à 14 jours dans certains cas), coïncidera avec ceux du confinement.

**Hassan Bentaleb**

# Les blouses blanches en appellent à la conscience de chacun

En première ligne dans le combat sanitaire face au coronavirus, le personnel soignant accueille, dans le service d'isolement de l'hôpital régional Moulay Youssef de Casablanca, les personnes infectées pour enclencher le protocole de traitement lourd et de longue durée et se démenner, sans interruption avec la rotation de l'effectif dédié, dans cette lutte pour la rémission.

La situation est, jusque-là, maîtrisée. Le personnel, tant médical que paramédical mais également de l'entretien, est mobilisé et suffisant ainsi que le matériel et médicaments tant que la cadence des arrivées est «normale».

Cependant, avertissent-ils, le non-respect de l'état d'urgence sanitaire et les attroupements bravant les restrictions ou en vacant, sans la distanciation de rigueur et «gestes de barrière», à leur occupation ou à faire leurs emplettes ne feront que «de nouveaux malades parmi les inconscients et même, dans les cas plus sérieux, des intubés au sein de l'hôpital», une fois le virus ayant franchi sa phase d'incubation.

Pas trop de choix mais «à eux de décider», a estimé une infirmière anesthésiste exerçant dans ledit établissement hospitalier, résolue, comme tous les autres, à accomplir leur devoir tant qu'ils ne sont pas contaminés.

Il faut faire face à la réalité, conseille-t-elle, conjurant la responsabilité individuelle pour casser cette chaîne de propagation puisque le virus n'aura ainsi plus personne à infecter et disparaîtra. Des messages rassurant mais tout aussi alertant.



«La bataille contre la mort» sera longue, de plusieurs semaines s'il y a «prise de conscience du danger, sinon...».

«Psychologiquement, l'on s'y prépare» mais la contamination de ces «combattants» en ligne de front reste l'autre grande menace dans cette guerre contre cet ennemi invisible voguant sans limite autour de la Terre, a expliqué à la MAP cette blouse blanche ayant requis l'anonymat.

L'exemple de pays proches du sud de la Méditerranée, d'où ont été «importés» la quasi-totalité des cas infectés au Maroc, est «des plus

révélateurs», notamment d'Italie qui a atteint, aux derniers chiffres des autorités sanitaires italiens mardi, le record de plus de 6.000 décès.

«Certes, en appeler au sens civique de tout chacun est primordial et vital, mais aussi plus d'indulgence avec le non-respect des restrictions afin d'arrêter son expansion», a renchéri un de ses collègues.

Mais sans vraiment le déclarer, ils appréhendent le scénario pire d'afflux de malades, de plus en plus nombreux, et une structure hospitalière surchargée. Il faut à

tout prix que tous s'y mettent pour casser la courbe de l'épidémie et l'empêcher d'être exponentielle, ont-ils acquiescé.

Mobilisés comme ils l'ont été lors de la propagation du virus H1N1 en 2019, les membres du personnel soignant «cadenassent», dans leur for intérieur, cette hantise de ramener le virus à la maison tout en veillant à colporter, dans leur entourage et voisinage des fois apeurés à leur vue, les messages de prévention et d'apaisement dans l'autre lutte contre la phobie de contamination.

L'état d'urgence sanitaire est en

vigueur depuis quelques jours et les consignes de confinement sont véhiculés à profusion et c'est pourquoi «nous prions, dans un appel pathétique les gens à ne point ignorer ces directives, à rester chez eux et à penser à nous qui font front contre l'épidémie».

«La discipline et la rigueur du confinement pour contrôler l'épidémie sont impératives. Nul est à l'abri de la contagion», martèle, dans une sommation directe, une autre collègue entre deux coups de téléphone, inhabituellement courts, pour rassurer sa famille.

Dans cet hôpital, qui connaît des travaux de réhabilitation lancés en 2019, les opérations chirurgicales, consultations et accouchements ont été transférés dans d'autres structures notamment à l'hôpital Abou El Ouafi (préfecture d'arrondissements El Fida-Mers Sultan) pour libérer de l'espace, des lits et le transformer en un pôle d'isolement pour les patients infectés du coronavirus qui nécessitent un protocole de traitement plus lourd et une durée d'hospitalisation plus longue.

Cependant, le service des urgences, divisé en deux unités des urgences vertes et des urgences rouges (corona), a été maintenu au sein de l'hôpital.

Désormais outre les lits de la réanimation où sont déjà admis des patients infectés, le service de maternité va permettre, grâce à ce changement, d'avoir 20 lits d'isolement dont 4 de soins intensifs, tout comme le service de pédiatrie qui sera transformé en isolement et sera le plus tôt possible opérationnel, a précisé à la MAP la directrice de l'hôpital le Dr. Amina Fahham.

## La médecine militaire à la rescousse dans la région de Marrakech-Safi

Le wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, a reçu, mardi au siège de la wilaya de la région, des cadres de la médecine militaire et ce, en vue de renforcer les centres hospitaliers en ressources humaines suffisantes pour prendre en charge tous les cas admis afin de contenir la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Cette rencontre intervient dans le sillage des derniers développements de la situation épidémiologique mondiale, à savoir la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), et conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'état-major des Forces Armées Royales (FAR) afin que les différents services et départements, dont la médecine militaire, prennent part à la mission de lutte contre cette pandémie.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du général de brigade, Commandant d'armes délégué de la place de Marrakech, des représentants des services de sécurité, de la directrice régionale de la santé et des cadres médicaux.

A cette occasion, l'accent a été mis sur la mobilisation générale et la conjugaison des efforts des différents intervenants et parties concernées afin de juguler la propagation de cette pandémie et d'assurer la sécurité et la protection des citoyennes et citoyens, conformément aux Hautes instructions Royales.

Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'état-major général des FAR, a donné ses Hautes instructions afin que la médecine militaire prenne part conjointement avec son homologue civile à la délicate mission de lutte contre la pandémie de Covid-19, rappelle-t-on.



## Les virologues de l'IPM mobilisés 24 heures sur 24



Aguerri à la gestion des crises sanitaires, l'Institut Pasteur du Maroc (IPM) se trouve, à nouveau, sur le pied de guerre depuis le déclenchement de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Faisant partie des trois laboratoires habilités officiellement à effectuer les analyses pour confirmer la contamination au coronavirus, l'IPM s'est organisé pour que les équipes se relaient tout au long de la journée afin de s'acquitter convenablement, selon les meilleures conditions de biosécurité.

C'est dans le laboratoire de virologie médicale de l'Institut où se déroule l'activité de diagnostic de ce virus. Durant cette période de crise, l'unité travaille 24H/24 et 7J/7 avec quatre binômes de deux experts, voire parfois plus, pour améliorer davantage le rendu des résultats.

Ainsi, en cas d'un prélèvement testé positif, l'analyse est confirmée par une autre technique pour s'assurer définitivement du résultat.

Doté des équipements de pointe dans le domaine de la virologie, d'unités de biosécurité de niveaux 2 et 3, ainsi que des moyens de protection nécessaires comme les postes de sécurité microbiologique (PSM) et les équipements de protection individuelle (combinaisons intégrales, sur blouses, masques FFP2 ou FFP3 et lunettes de protection), le personnel de ce laboratoire veille à respecter à la lettre le processus minutieux depuis la

réception des prélèvements jusqu'à l'aboutissement au résultat final.

"Nous sommes désignés par le ministère de la Santé comme laboratoire agréé pour faire des analyses du coronavirus pour le centre et le sud du Maroc", a rappelé le Dr. Jalal Nourlil, médecin responsable du laboratoire virologie médicale de l'IPM. Pour le dépistage, il a expliqué que des cellules de veille et des hôpitaux ont été désignés pour faire les investigations afin de détecter d'éventuels cas suspects.

Une fois les critères de définition d'un cas suspecté de coronavirus sont vérifiés et satisfaits, le patient est placé en isolement au niveau d'un hôpital et des prélèvements, nasopharyngé ou oro-pharyngé, sont effectués, a-t-il poursuivi.

Par la suite, les autorités compétentes préviennent l'IPM sur un envoi de prélèvements via un transport ambulancier dans les normes de transport de prélèvement biologique.

"Dès l'acheminement de ces prélèvements, nos équipes les récupèrent pour entamer les manipulations. Nous utilisons la technique de référence pour le diagnostic du Covid-19 selon des protocoles recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir la réaction de polymérisation en chaîne (Polymerase Chain Reaction - PCR) de telle façon à avoir des millions de copies du génome du

virus", a détaillé le Dr. Nourlil. Dans un laboratoire dédié, les équipes commencent par l'extraction du génome du virus pour purifier son matériel génétique, avant de passer à un autre laboratoire où se déroule une étape consistant à mélanger les réactifs avec l'acide ribonucléique (ARN) du virus extrait. Par la suite le mélange est déposé dans un thermocycleur, qui permet l'amplification des gènes viraux et leur détection grâce à une caméra qui permet de détecter la fluorescence.

S'agissant de la durée de l'analyse, "elle reste très variable et dépend du nombre de cas à traiter", fait savoir le Dr. Nourlil, estimant que ça oscille entre 3 heures et demie et 5 heures dès le début des séries. "Parfois, nous avons besoin de faire une deuxième confirmation", a-t-il fait observer, indiquant que le total des échantillons traités quotidiennement varie entre une vingtaine et une cinquantaine.

Opérant dans "les conditions de biosécurité recommandées à l'échelle internationale", l'IPM est habitué à ce genre de situations, du fait qu'il a été sollicité pour la grippe aviaire, la grippe H1N1, Ebola, etc. "Nous disposons de deux niveaux de sécurité. Un niveau de sécurité 3 dans lequel nous avons pu faire le diagnostic de cas suspecté d'Ebola, tandis que le Covid-19 est à un niveau de sécurité 2", conclut le Dr. Nourlil.

**Le Pr Nabil Kanjaa**  
*Moins il y a de patients à l'hôpital, mieux nous pouvons nous en occuper et moins il y aura de morts*



*Dans le contexte de la mobilisation des autorités sanitaires nationales pour faire face au coronavirus (Covid-19), le chef du service réanimation-anesthésie au Centre hospitalier universitaire (CHU) Hassan II de Fès, professeur Kanjaa Nabil, explique à la MAP les conditions de prise en charge des cas Covid-19 et lance un message à la population.*

**Donnez-nous un aperçu sur les conditions de prise en charge des cas Covid-19 ?**

**Pr. Nabil Kanjaa :** Ce sont des conditions de prise en charge reconnues internationalement et respectant toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du ministère de la Santé. Ces sont des malades qui font des infections virales à germe. Il s'agit d'un germe qui peut dans certains cas causer une atteinte respiratoire sévère qui nécessite une prise en charge en unité de soins intensifs ou en réanimation. Les personnes atteintes vont nécessiter de la réanimation respiratoire lourde avec des moyens lourds, avec une ventilation artificielle, une réanimation cardio-artificielle et une prise en charge des défaillances des différents organes.

Est-ce que c'est le même protocole qui est appliqué pour tous les cas ? C'est le même protocole que nous appliquons pour tous les cas qui ont la même symptomatologie, et ça va se différencier en fonction des facteurs qui peuvent se surajouter. Il est question de malades que nous avons l'habitude de prendre en charge pour d'autres causes, mais cette fois-ci c'est un microbe. Il y a, en effet, beaucoup d'autres maladies de ce genre qui peuvent être causées par d'autres microbes, mais là c'est le microbe qui fait l'objet d'une épidémie à l'échelle mondiale.

**Pour ce qui est de la réanimation, est-ce que tout est mis en place au CHU pour accueillir les cas Covid-19 les plus complexes ?**

Tout à fait. Et cela a été mis en place depuis longtemps. Nous nous sommes préparés depuis bien longtemps pour pouvoir prendre en charge un maximum de malades qui pourraient avoir besoin de réanimation. Et surtout les cas les plus complexes.

**Est-ce que le personnel médical et paramédical est sensibilisé aux risques de cette pandémie ?**

Le personnel médical est très sensibilisé et nous continuons à le sensibiliser pour prendre le maximum de précautions, pour pouvoir soigner dans de bonnes conditions ce genre de malades, sans prendre de risque d'être infecté, parce qu'il faut préserver le personnel médical pour mieux soigner les malades.

**Quel message adressez-vous à la population ?**

C'est un message simple. Moins il y a de malades à l'hôpital, mieux nous pouvons nous occuper de ce genre de malades, moins il y aura de morts. Donc, pour avoir moins de malades, le seul conseil important primordial est : restez chez vous. C'est très simple, en restant chez soi, on ne va pas contaminer les autres et on ne risque pas d'être contaminé pour ne pas venir à l'hôpital, pour que nous puissions nous occuper de façon qualitative et correctement des malades atteints du virus.

## Un cabinet médical tangérois propose des téléconsultations gratuites

Le cabinet médical "Ibn Zuhr", basé à Tanger, a décidé de proposer des téléconsultations gratuites pour orienter les patients suspects d'infection au nouveau coronavirus, et ce dans le cadre de l'élan de solidarité nationale et de la mobilisation citoyenne pour lutter contre la pandémie du Covid-19. "Dans le cadre de la situation d'urgence sanitaire qu'implique aujourd'hui la pandémie de Covid-19, et compte tenu des directives de confinement que chacun est en devoir de scrupuleusement respecter, le cabinet médical Ibn Zuhr s'associe à la solidarité nationale en proposant à chacun la possibilité d'une télé-

consultation médicale gratuite, afin de mieux conseiller et de mieux orienter chaque patient suspect d'infection au Covid-19", indique un communiqué du cabinet médical.

A cet effet, le cabinet propose des consultations chez le Dr Yohan Guazzi, du lundi au vendredi de 08h30 à 10h30, précise la même source. Toutes les informations relatives aux téléconsultations gratuites sont disponibles sur le site du cabinet médical "www.cabmed-iz.ma", ou sur sa page Facebook "Cabinet médical Ibn Zuhr Tanger", conclut le communiqué.

# Engagement exemplaire des habitants du Haouz et des ONG de Marrakech



Les habitants de la province d'Al-Haouz ont fait preuve d'un engagement total et d'une implication exemplaire dans la mise en oeuvre des mesures adoptées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété à l'échelle nationale, en vue d'endiguer la propagation de la pandémie du Covid-19.

Depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements ont été réduits sauf dans les cas d'extrême nécessité (se rendre au travail, faire les courses ou pour recevoir les soins médicaux) et le confinement dans les maisons a été respecté par tous les citoyens de la province, en tant que mesure indispensable et préventive.

Dans l'ensemble des collectivités territoriales relevant de la province, la population locale a démontré un sens élevé de

citoyenneté et de responsabilité, un comportement qui reflète une prise de conscience collective du danger que représente le coronavirus sur la santé et la sécurité publiques.

Pour une meilleure mise en oeuvre des mesures adoptées, les autorités publiques, les agents de police, les forces auxiliaires et la gendarmerie Royale ont intensifié les opérations d'encadrement et de contrôle de la circulation, conformément aux consignes et mesures exigées par le ministère de l'Intérieur.

L'Etat d'urgence sanitaire est entré en vigueur, vendredi dernier à 18h00 (GMT+1), dans l'objectif de préserver la santé et la sécurité de la société marocaine.

A signaler, par ailleurs, que l'Association Assafou pour le développement (province d'Al Haouz) et l'Association Mima

Malika (Marrakech) ont décidé de fédérer leurs efforts et de se mobiliser en vue d'apporter de l'aide aux familles démunies aussi bien dans le monde rural qu'en milieu urbain et ce, dans le cadre de l'élan national de solidarité visant à lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Ainsi, les deux associations ont lancé une campagne de collecte de dons et de fonds nécessaires pour l'achat de denrées alimentaires de première nécessité qui seront distribuées, par la suite, aux familles nécessiteuses. Organisée en coordination avec les autorités locales, cette initiative vise à venir en aide aux familles démunies et à consacrer les valeurs de solidarité et d'entraide qui caractérisent la société marocaine dans des circonstances normales comme en temps de crise.

Selon ses initiateurs, cette action de so-

lidarité s'assigne pour finalité de soutenir tous ceux qui se trouvent contraints à faire face, directement, aux conséquences économiques de la crise provoquée par la propagation du coronavirus.

Dans la foulée, ils ont expliqué que les deux associations demeurent mobilisées pour remettre directement aux familles nécessiteuses, tous les dons en denrées alimentaires qu'elles peuvent recevoir des bénévoles. Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Association Mima Malika, Khalid Benhalima, a salué l'esprit de solidarité dont ont fait preuve les Marocains dès le déclenchement de la crise induite par cette pandémie mondiale, relevant qu'avec cet élan de solidarité, de responsabilité et de cohésion, le Maroc pourra venir à bout des répercussions économiques de cette pandémie.

## Vaste campagne d'hébergement des sans-abri à Al Hoceima

Une vaste campagne d'hébergement des sans-abri dans un hôtel de la ville d'Al Hoceima a été lancée, lundi, dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures préventives annoncées par les autorités locales en vue de lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Ainsi, un premier groupe de plus de vingt-cinq personnes sans-abri et en situation de précarité ont été placées à l'hôtel "Amir Plage" situé à l'entrée de la ville.

Dans une déclaration à la MAP, Khalid El Bouchraoui, l'un des participants à cette ini-

tiative, a indiqué que cette opération a pour but de préserver la dignité humaine et la protection de cette catégorie sociale vulnérable dans les circonstances que traverse le pays.

Il a ajouté que les personnes sans-abri dormiront à l'hôtel et bénéficieront des repas de la journée, à savoir le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner, en plus des vêtements, des produits d'hygiène et des examens médicaux nécessaires.

Dans ce contexte, il a appelé les bienfaiteurs à la mobilisation et à l'engagement dans ces initiatives sociales et humanitaires, particulièrement dans cette si-

tuation à laquelle font face le Maroc et le monde, et ceci à travers le soutien des catégories vulnérables en mettant à leur disposition les produits alimentaires indispensables.

Cette initiative caritative et humanitaire a été organisée par l'hôtel "Amir Plage" à Al Hoceima, en coordination avec l'Association Ahad et les autorités locales.

Par ailleurs, 55 personnes qui étaient coincées à la gare routière ont été transportées, lundi, vers leurs villes, et ce à l'initiative de la province d'Al Hoceima.

## La société civile de Taroudant prête main forte aux autorités locales

L'Association Jeunes d'Atlas, une des ONG les plus actives à Taroudant, a rassemblé des partenaires pour livrer gratuitement les courses et les médicaments pour certaines familles ne pouvant pas se déplacer durant l'état d'urgence sanitaire.

En collaboration avec les autorités locales et la commune de Taroudant, elle a mis en place deux numéros de téléphone (0619709621 et 0624579088) pour recevoir les appels des citoyens ayant besoin de ce service.

Parallèlement, "Jeunes d'Atlas" a pris contact avec d'autres ONG locales, notamment l'Association Roudana des sages-femmes et aides-soignants, en vue de dispenser les soins nécessaires à domicile et gratuitement aux patients.

De même, cette association a eu recours à l'aide de familles aisées pour l'achat des denrées alimentaires nécessaires aux familles démunies.

Cette action citoyenne gratuite commence à 9h et se poursuit jusqu'à 17h, sachant que durant le week-end, ladite association a répondu à 79 demandes, reçu 58 appels pour orientation et distribué 25 paniers.

# La solidarité s'organise pour aider les sans-abri



**L**ancement d'une initiative d'hébergement des personnes en situation de rue à l'échelle nationale. 59 personnes, majoritairement des jeunes, qui retrouvent leurs familles. Encouragement des résidents des institutions de protection sociale et maisons de retraite à rejoindre leurs proches. Ces actions ont toutes été initiées par le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille. Mais il ne faut pas se voiler la face. Au moment où vous lisez ces lignes, il y a encore des personnes sans-abri dans les rues. Beaucoup trop pour une période de confinement où ils ne peuvent plus compter sur l'aide des passants et autres restaurants. Beaucoup trop avec un virus mortel qui court les rues et se répand comme une traînée de poudre.

Actuellement, le maître mot est : solidarité, à tous les étages de la société. Joindre nos efforts pour dépasser cette crise sanitaire inédite en ce siècle n'est pas négociable. Et ça, plusieurs acteurs associatifs l'ont bien compris. Armés d'un sens du dévouement aiguisé et d'un altruisme inébranlable, des femmes et des hommes essaient tant bien que mal d'offrir un toit à ceux qui n'en ont pas. Même si par moments, les dispo-

sitifs utilisés flirtent avec les limites des règles d'hygiène sanitaire.

## Ouverture de centres d'hébergement

Certes on est encore loin des résolutions prises par plusieurs pays européens dont certains ont mis des chambres d'hôtels à disposition des sans-abri, mais le gouvernement marocain tente, avec un retard que l'on espère sans conséquence, de répondre à la problématique des SDF alors que le confinement est devenu obligatoire dans le pays.

Jamila El Mossalli, la ministre de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, a récemment annoncé une batterie d'actions visant à placer les personnes en situation de rue, dans des espaces et des centres d'hébergement à Oujda, Inzegane, Agadir, Tanger, Casablanca, Rabat et Kénitra. En détail, les espaces en question seraient des salles couvertes ou des centres culturels. Concernant les conditions d'hébergement et notamment le respect des distances de sécurité, il y a quelques réserves à émettre, notamment sur le fait de réunir plusieurs personnes dans un même endroit, sans aucune sé-

paration. Une situation qui peut faire le jeu du virus. Par conséquent, les sans-abri qui auront eu la chance de profiter de ces mesures, ont-ils été testés au Covid-19 afin d'éviter toutes contaminations ? Qu'en est-il des autres villes du Royaume ? Et enfin, en partant du principe que la majorité des SDF sont addicts à minima au tabac, combien de temps résisteront-ils au confinement qui s'apparente pour le coup à un sevrage obligatoire ? Seront-ils livrés à eux-mêmes ? Ce sont là plusieurs questions qui demeurent sans réponses.

## Pétition pour l'hébergement des SDF dans les mosquées

Des réponses justement, le monde associatif essaye d'en trouver. Une pétition circule depuis quelques jours afin d'inciter le gouvernement à reconvertir les mosquées et les salles couvertes en centres d'hébergement pour les sans-abri. Pour l'instant, leur demande trouve doucement mais sûrement écho auprès des autorités compétentes. Cela n'a pas empêché certains de prendre les devants comme c'est le cas à Fès où le complexe culturel de Zwagha a été aménagé au profit des

sans-abri. A Inzegane aussi, un espace leur a été dédié en collaboration avec les autorités locales. Cela dit, difficile de cacher notre inquiétude quand on voit que ces personnes partagent tous le même lieu. D'où l'intérêt d'un dépistage pour éviter que le mal se répande.

## Appel aux dons

Initiatrice de l'opération "Camion douche Joud digne" (Voir notre édition du 15 décembre 2019) lancée le 2 décembre 2019 en faveur des sans-abri, l'Association Jood et ses membres sont impuissants face aux mesures de confinement, comme nous l'a récemment confié avec regret sa présidente, Hind Laidi : « Nous sommes en arrêt d'activité depuis plus d'une semaine dans les cinq villes où nous avons des antennes. C'était le mieux à faire pour éviter de contaminer les « joodeurs » ainsi que nos bénéficiaires ». Mais c'est sans compter sur l'ingéniosité des composantes de l'association, jamais à court d'idées.

« Les joodeurs mettent en place un lien Google Maps pour géolocaliser les sans-abri sur Casablanca, Rabat, Marrakech, El Jadida et Tanger », nous explique Hind Laidi. « Nous posterons ce lien en priant les citoyens de donner de la nourriture et l'eau aux

sans-abri qui se trouvent à proximité d'eux. Et on demandera aux médias aussi d'appuyer notre demande », conclut-elle. Mais pas seulement. Puisqu'un appel aux dons a également été lancé sur les réseaux sociaux. Après avoir réussi à localiser plusieurs SDF « à qui nous ne pouvons plus offrir de repas, nous souhaitons leur envoyer de l'argent durant cette période difficile (100 dhs par semaine et par SDF au minimum) » indique l'association sur sa page Facebook, où les personnes sensibles à la démarche pourront y trouver toutes les modalités concernant d'éventuels dons.

Des centaines de kilomètres plus au Sud et plus précisément à Agadir, le sort des personnes en situation de rue préoccupe tout autant la population. Comme quoi, la bonté n'a pas de frontière. Preuve en est, cet acteur associatif qui arpente les rues de la ville afin de sensibiliser les SDF sur le coronavirus et les bonnes pratiques sanitaires pour éviter toute infection. Une action en appelle à d'autres, un restaurateur aurait décidé de livrer des plateaux repas aux sans-abri confinés dans les centres d'hébergement. En espérant justement que ces derniers y resteront en résistant à l'envie de sortir et à l'appel de la rue.

Chady Chaabi

# Le ministère public appelle à la stricte application du décret-loi sur l'état d'urgence sanitaire



La présidence du ministère public a appelé à faire preuve de fermeté dans l'application du décret-loi n° 2.20.292 sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, publié au Bulletin officiel (numéro 6867 bis) dans son édition du 24 mars 2020.

Dans un communiqué, la présidence du Parquet a invité le premier avocat général, les avocats généraux à la Cour de cassation, les procureurs du Roi près les Cours d'appel et des Cours d'appel de commerce et les procureurs du Roi près les tribunaux de première instance et les tribunaux de commerce à veiller à l'application rigoureuse des dispositions du décret-loi.

Il s'agit, en particulier, d'intenter sans hésitation une action publique et de mener des enquêtes concernant les infractions en matière d'application des mesures prises par les autorités publiques en temps d'urgence sanitaire, soit au moyen de décrets, de décisions administratives, de circulaires ou de communiqués, précise le communiqué, soulignant l'importance de soutenir ces mesures préventives en vue de préserver la vie des citoyens

et leur santé.

La mise en application des mesures répressives telles que stipulées par le décret-loi, ajoute-t-on, est nécessaire à l'encontre des contrevenants qui méprisent la vie des citoyens et leur sécurité en les exposant au danger. Le ministère public met en avant la prise de conscience par les citoyens du danger de la pandémie et du respect des mesures de prévention et de traitement envisagées ainsi que leur engagement en faveur de leur mise en œuvre.

Cet appel à la fermeté, ajoute-t-on, concerne tout acte commis à partir du 24 mars 2020, date de publication du décret-loi au Bulletin officiel et ce jusqu'au 20 avril 2020 à 18H00, date de la fin de l'état d'urgence sanitaire, à moins que ce délai ne soit prolongé par décret.

Conformément au décret-loi, l'état d'urgence sanitaire est déclaré en cas de nécessité par décret, sur proposition conjointe des deux autorités gouvernementales de l'Intérieur et de la Santé, lequel texte devra spécifier le contexte géographique de son application, sa durée ainsi que les mesures y afférentes.

Le texte permet au gouvernement de prendre, en cas de nécessité absolue, des mesures exceptionnelles urgentes à caractère économique, financier, social ou environnemental, à même de contribuer directement à faire face aux impacts négatifs de l'état d'urgence déclaré.

Ces mesures entreprises par le gouvernement en état d'urgence sanitaire permettent également une intervention immédiate et urgente pour parer à tout développement éventuel de la situation épidémiologique ainsi que pour la mobilisation de tous les moyens disponibles pour préserver la vie des personnes et garantir leur sécurité.

Le décret-loi sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration stipule que toute personne se trouvant dans une région concernée par l'état d'urgence sanitaire devra se conformer aux décisions émanant des autorités publiques. Tout contrevenant est passible d'une peine d'un mois à trois mois de prison assortie d'une amende de 300 à 1.300 DH ou l'une des deux peines, sans préjudice de la sanction la plus lourde. Les mêmes sanctions sont pré-

vues contre tous ceux qui enfreignent les décisions des autorités publiques en ayant recours à la violence, à la menace, à la fraude ou à la contrainte.

Le texte prévoit la même peine pour toute personne qui incite autrui à entraver ou à contrevenir les décisions des autorités au moyen de discours ou de menaces lors de réunions publiques ou bien par écrits, pancartes, photos ou des enregistrements mis en vente, distribués ou exposés au public via les différents médias audiovisuels ou électroniques, ou encore tout moyen utilisant un support électronique à cet effet.

Il met aussi l'accent sur les mesures entreprises par le gouvernement visant à interdire aux personnes de quitter leurs lieux de résidences et interdire également tout rassemblement, attroupement ou réunion non-professionnelle d'un groupe de personnes, quelles qu'en soient les causes.

Le même texte autorise aux walis de régions et gouverneurs de préfectures et provinces de prendre toutes les mesures préventives, afin de préserver l'ordre public sanitaire.

## 122 personnes arrêtées à Salé

Les services de la sûreté provinciale de Salé ont arrêté, lundi soir, 113 personnes majeures et neuf mineurs pour avoir refusé de se conformer aux mesures de l'état d'urgence sanitaire préconisées par les autorités publiques pour la prévention et la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que les mis en cause, interpellés sur la voie publique, ne disposaient pas d'autorisations de sortie exceptionnelle, alors que plusieurs parmi eux ont été appréhendés à des heures tardives sans aucune justification légale, et ce malgré les campagnes d'orientation et de conseil entreprises par les autorités publiques pour consolider les mesures de prévention

et de protection contre la propagation de l'épidémie.

Les mis en cause majeurs ont été placés en garde à vue, alors que les mineurs ont été mis sous contrôle, précise la DGSN, qui assure que toutes les mesures d'isolement, tant pendant le transfert, le dépôt que durant l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, ont été respectées.

Ces opérations sécuritaires intensives, qui ont ciblé tous les quartiers de la ville de Salé, Sala El Jadida, Laayada, Bettana et Tabriquet, s'inscrivent dans le cadre de l'application ferme des mesures de l'état d'urgence sanitaire visant à assurer la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens et à endiguer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, conclut le communiqué.

## Cinq contrevenants appréhendés à Fès

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Fès ont procédé, tôt lundi, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire, à l'arrestation de cinq individus soupçonnés de désobéissance, d'incitation à l'attroupement et d'exposition de la vie de citoyens au danger, à travers la violation de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que les mis en cause, âgés entre 26 et 49 ans, ont été interpellés suite aux recherches et investigations intensives menées après leur incitation des citoyens, samedi dernier, à l'attroupement sur la voie publique au niveau de l'ancienne Médina et des quartiers Ain Kadous et Bensouda à Fès, et pour avoir délibérément désobéi et refusé de respecter les mesures préventives prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dans des conditions à même de porter atteinte à la sécurité et à la sûreté des citoyens.

L'opération de pointage des suspects sur les bases de données des personnes recherchées a révélé que l'un d'eux avait été condamné dans le cadre de la loi antiterroriste et qu'un autre a des antécédents judiciaires pour des crimes de violence et atteinte aux personnes et aux biens, selon la même source.

Les cinq mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du Parquet compétent pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, souligne la DGSN, notant que les recherches et investigations se poursuivent pour arrêter toute personne impliquée dans ces actes qui touchent à la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.

# La CNSS lance un portail dédié à l'indemnité forfaitaire mensuelle



La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a annoncé, mardi, la mise à disposition des employeurs d'un portail électronique "covid19.cnss.ma" dédié au dépôt des demandes pour bénéficier d'une indemnité forfaitaire mensuelle nette durant la période allant du 15 mars au 30 juin 2020, en application des mesures d'accompagnement des entreprises vulnérables aux chocs induits par la crise du coronavirus.

Décidée par le Comité de veille économique (CVE) dans l'objectif de préserver le pouvoir d'achat des salariés, cette indemnité se décline comme suit: 1.000 DH pour le mois de mars et 2.000 dirhams pour les mois d'avril, mai et juin.

Cette indemnité, qui concerne les salariés déclarés à la CNSS au titre du mois de février 2020, en arrêt temporaire de travail et relevant des entreprises en difficulté, est prise en charge "totale" par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie coronavirus, mis en place sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, précise la CNSS.

Elle annule et remplace l'indemnité

pour perte d'emploi prévue par le régime de sécurité sociale géré par la CNSS durant toute la période de crise. Par conséquent, ni l'employeur, ni le salarié n'ont besoin de déposer les formulaires pour le bénéfice de l'IPE. "Pour bénéficier de cette mesure, les employeurs comme les salariés n'ont nul besoin de se présenter aux agences de la CNSS. L'employeur devra faire sa demande en accédant tout simplement à ce portail et en suivant les étapes", lit-on dans le communiqué.

Voici, par ailleurs, les étapes à suivre par les employeurs pour déposer la demande de bénéficiaire d'une indemnité forfaitaire mensuelle nette durant la période allant du 15 mars au 30 juin 2020, en application des mesures prises par le Comité de veille économique (CVE) pour accompagner les entreprises vulnérables aux chocs induits par la crise du coronavirus:

1. Accès au portail :
  - Taper le lien "covid19.cnss.ma" sur votre navigateur;
  - Si l'employeur est adhérent au portail Damancom, le système l'invitera à saisir son login et son mot de passe du portail Damancom;

- Si l'employeur n'est pas adhérent à Damancom, le portail l'assistera à créer un compte. Il recevra par mail son login et mot de passe;

2. Introduction des données relatives aux personnels en arrêt temporaire de travail :

- Le portail présentera à l'employeur la liste des salariés déclarés au titre du mois de février 2020;

- L'employeur devra procéder à la sélection du personnel en arrêt temporaire sur cette liste.

- L'employeur devra formaliser au niveau du portail sa déclaration sur l'honneur certifiant que l'arrêt total ou partiel de son activité est induit par la pandémie du Covid-19.

- Toute déclaration non conforme entraînera l'application des sanctions prévues par la législation en vigueur.

- Le personnel sélectionné sur la liste recevra l'indemnité forfaitaire à chaque fin du mois de la période concernée et bénéficiera des allocations familiales et de l'AMO.

- L'indemnité se décline comme suit: 1.000 DH pour le mois de mars et 2.000 dirhams pour les mois d'avril, mai et juin.

## Les dons des personnes physiques et morales sont déductibles du résultat fiscal

Les contributions sous forme de dons en argent des personnes physiques ou morales au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19) sont traitées comme des dons revêtant le caractère de charges comptables déductibles du résultat fiscal, annonce la Direction générale des impôts (DGI). "En exécution des Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, un fonds a été créé, intitulé Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), par décret n° 2.20.269 publié au Bulletin officiel le mardi 22 Rajab 1441 (17 mars 2020).

Les personnes physiques ou morales contribuent à ce fonds sous forme de dons en argent pour soutenir cet effort national de solidarité. Les contributions précitées sont traitées comme des dons revêtant le caractère de charges comptables déductibles du résultat fiscal", indique la DGI dans un communiqué.

La création de ce fonds entre dans le cadre des mesures urgentes mises en œuvre pour faire face aux répercussions de cette pandémie sur les plans sanitaire, social et économique, rappelle la même source.

# Rues désertes et ambiance inhabituelle à Fès



L'ambiance est inhabituelle dans les rues et les boulevards de la ville de Fès, qui semble, ces jours-ci, presque déserte. Et pour cause: l'état d'urgence sanitaire décrété, depuis vendredi dernier, par le ministère de l'Intérieur afin d'enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus, et qui a été accueilli par la population locale avec spontanéité, responsabilité et conscience.

A l'exception des quelques rares personnes autorisées à circuler ou à se rendre à leurs lieux de travail, petits et grands, hommes et femmes se conforment en leur écrasante majorité scrupuleusement aux mesures mises en place, tout en restant chez eux.

Fermés aussi au grand public, les parcs, les espaces verts et les jardins sont pour l'heure en berne. Le boulevard Allal Ben Abdellah, haut lieu de promenade, est presque vide et offre un spectacle inhabituel et le parc public "Amérique Latine", espace

de prédilection pour la prise des selfies pour les jeunes et les moins jeunes, est totalement désert. Quant au boulevard Mohammed V, artère commerçante de la ville qui grouille de monde de jour comme de nuit, il est, lui aussi, très peu fréquenté.

Si les taxis, qui cherchent habituellement des clients au niveau des divers espaces de la ville, se déplacent presque à vide, les agents de police et les agents d'autorité, ainsi que les acteurs de la société civile, quant à eux, investissent continuellement et inlassablement les rues et les boulevards de la ville pour assurer des opérations de contrôle de circulation des citoyens et multiplier les actions de sensibilisation et de prévention.

"Il est nécessaire de respecter les consignes de la distanciation sociale aussi bien dans les échoppes et les commerces qu'à la pharmacie pour mieux se prévenir et préserver la santé publique", a indiqué à la MAP Kamal Bouchlata, habitant de la ville

de Fès. Rendant un vibrant hommage aux médecins, infirmiers, agents de police et autorités locales pour leur mobilisation et leur engagement dans la lutte contre la pandémie du coronavirus, M. Bouchlata a souligné que la majorité de la population s'est montrée très compréhensive et a interagi positivement avec les mesures de confinement.

De son côté, Leila Mernissi, militante associative, a salué le rôle de la société civile, dans ce cadre, en mettant l'accent sur les actions de sensibilisation initiées en coordination avec les autorités locales. Elle a tenu également à rendre hommage au personnel du ministère de la Santé, particulièrement le corps médical et infirmier, pour les sacrifices consentis en faveur des citoyens en cette conjoncture difficile.

La ville de Fès est presque déserte, ce qui prouve que les campagnes de sensibilisation ont donné leurs fruits, a-t-elle fait remarquer, invitant les habitants à rester

chez eux.

Boujamaâ Bensaid, artisan de la ville, a exhorté, de son côté, la population locale à respecter les diverses mesures émises par les autorités marocaines pour se prémunir contre cette crise sanitaire, relevant que la protection de la santé publique est l'affaire de tous. Conscients de la gravité de la situation et de la dangerosité de la pandémie, les habitants se sont montrés compréhensifs quant aux mesures prises par les autorités compétentes et ce, dans l'espoir de combattre d'urgence la propagation de ce virus à impact dévastateur à l'échelle planétaire.

La population de la cité Idrisside, à l'instar des autres régions du Royaume, continue à se mobiliser massivement avec responsabilité et conscience dans le respect des règles d'hygiène et des mesures sanitaires, tout en contribuant à des initiatives louables et proactives destinées à contrecarrer la propagation du Covid-19 avec un seul mot d'ordre "restez chez vous".

## Commerces fermés et artères vides à Tanger



Inhabituellement en cette période de l'année, les rues de Tanger sont devenues désertes et les commerces ont fermé tôt lundi soir, tandis que les patrouilles des forces publiques et des autorités locales sillonnent les rues de la ville pour veiller à l'application de l'état d'urgence sanitaire afin de contenir la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Quelques passants de ceux qui travaillent encore peuvent être aperçus se rendant rapidement à leurs domiciles, tandis que les commerces et les grandes surfaces ont fermé à 18h, et ce conformément à la décision des autorités compétentes. Les hôpitaux, les cliniques et pharmacies de garde ont par ailleurs continué à fournir leurs services aux citoyens.

De la Place du cinéma Tarik à Béni Makada, une patrouille conjointe des éléments de la sûreté nationale et des forces auxiliaires a commencé à sillonner les rues principales de Tanger, où les éléments de la police questionnent les passants sur les raisons de leur circulation à cette heure, et les incitent à se conformer aux instructions du ministère de l'Intérieur. Les patrouilles ont également investi les principales avenues de Tanger, arrêtant les véhicules pour s'assurer que les citoyens sont munis des autorisations exceptionnelles de circulation, dans le respect total de toutes les conditions de sécurité sanitaires et ce, sous peine de sanctions prévues par le Code pénal.

Ces mesures sécuritaires visent à limiter au maximum la circulation comme moyen inévitable pour maintenir la situation épidémiologique du Covid-19 sous contrôle, par la restriction des déplacements à des situations particulières comme les déplacements pour des causes professionnelles ou pour se procurer des médicaments et des produits de première nécessité.

Le ministère de l'Intérieur avait décrété "l'Etat d'urgence sanitaire" à partir de vendredi à 18h00 pour préserver la santé et la sécurité de la société marocaine.

Un communiqué du ministère avait af-

firmé que cette décision s'inscrit dans un esprit de responsabilité et de solidarité nationale et après la constatation de la contamination de citoyens résidant au Maroc par le nouveau coronavirus.

"L'état d'urgence sanitaire" et la restriction de la circulation jusqu'à nouvel ordre ont été décidés comme seul moyen inévitable pour garder le coronavirus sous contrôle, avait indiqué le ministère, expliquant que cela ne signifie pas l'arrêt de l'activité économique, mais la prise de mesures exceptionnelles imposant la limitation du mouvement des citoyens, et le fait de quitter le domicile sera conditionné par l'obtention d'un document officiel auprès des agents d'autorité, selon certaines conditions.

Ces cas, avait précisé le communiqué, sont limités pour "se rendre au travail pour les administrations et les établissements ouverts, dont les sociétés, les usines, les travaux agricoles, les locaux et espaces de commerce en rapport avec la vie quotidienne du citoyen, les pharmacies, les secteurs bancaire et financier, les stations d'approvisionnement en hydrocarbures, les cliniques et cabinets médicaux, les agences des sociétés de télécommunications, les professions libérales indispensables et les locaux de vente des produits d'hygiène".



## Un tiers de l'humanité contraint au confinement



Plus d'un tiers de l'humanité est sommé de rester à la maison mercredi après la décision de l'Inde de confiner ses 1,3 milliard d'habitants face au coronavirus qui sème le chaos à travers le monde, une crise qui a poussé les Etats-Unis à trouver un accord "historique" sur un gigantesque plan de relance.

Dans la foulée de cet accord entre la Maison Blanche et le Sénat destiné à mobiliser 2.000 milliards de dollars, la Bourse de Tokyo a flambé et les places européennes ont repris des couleurs.

Le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a salué "le plus vaste plan de sauvetage de l'Histoire américaine".

Quelques heures auparavant, le président américain Donald Trump avait dit miser sur une levée "rapide" des restrictions, d'ici mi-avril pour une partie du pays.

Cet optimisme est loin d'être partagé par les autres leaders de la planète.

L'Inde, le deuxième pays le plus peuplé du monde derrière la Chine, a justement ordonné à son tour le confinement de ses 1,3 milliard d'habitants à partir de mercredi.

"Souvenez-vous que même un seul pas hors de chez vous peut ramener la grave maladie du coronavirus dans votre foyer", a averti le Premier ministre, Narendra Modi, dont le pays recense 519 cas de Covid-19, dont 10 morts.

Dans les rues vides de New Delhi, le pépiement des oiseaux a

remplacé l'habituelle cacophonie de klaxons et de cris. A Bombay, un marchand de légumes, Rafiq Ansari, s'inquiète en expliquant qu'il est "de plus en plus difficile de s'approvisionner". "Nous allons être confrontés à des pénuries".

Mardi, après des semaines de tergiversations, les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 ont finalement été reportés à 2021.

Dans le camp de migrants de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, le plus important d'Europe, la pandémie fait craindre une "bombe sanitaire".

"On nous a dit de ne pas sortir de nos tentes et de ne pas nous rassembler en groupes, mais c'est impossible à Moria", explique un migrant Somalien, Ibrahim Mohament Hussein.

Aux Etats-Unis, les ventes d'armes s'envolent, beaucoup craignant que la maladie ne provoque des émeutes. Mais au Kenya les exportations de roses vers l'Europe s'effondrent, menaçant de ruiner un secteur prometteur.

"C'est tellement triste. C'est comme jeter de l'argent au sol", se lamente Sarah, une employée horticole kényane devant des brassées de fleurs splendides envoyées à la décharge.

Dans les pays européens les plus touchés comme l'Italie, l'Espagne ou la France, des hôpitaux sont au bord de l'effondrement, les personnels de santé exténués et exposés à la contagion par manque de masques et de matériel adapté.

"Beaucoup de collègues pleurent parce que des gens meurent seuls

sans avoir revu leur famille et nous avons à peine le temps de leur tenir compagnie", raconte Guillen del Barrio, infirmier dans un hôpital de Madrid saturé de malades.

Dans la capitale espagnole, une patinoire a été transformée en morgue géante. Les halls d'exposition de la Foire de Madrid ont été reconvertis en hôpital de campagne de 1.500 lits.

En Italie, le bilan quotidien reste cauchemardesque: encore 743 morts



Plus de 18.000 personnes ont perdu la vie à et plus de 400.000 cas d'infection ont été diagnostiqués dans 175 pays et territoires

mardi. Mais une décrue du nombre de contaminations suscite de timides espoirs chez les scientifiques.

Avec le confinement de l'Inde, ce sont 2,6 milliards de personnes désormais appelées à se cloîtrer chez elles, selon un comptage réalisé à partir d'une base de données de l'AFP, soit environ le tiers de la population mondiale, évaluée par l'ONU à 7,8 milliards de personnes en 2020.

D'après un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles, plus de 18.000 personnes ont perdu la vie à cause de ce virus et plus de 400.000 cas d'infection ont été diagnostiqués dans 175 pays et territoires.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant plus que les cas nécessitant une hospitalisation.

En Afrique, en Amérique latine et en Europe, couvre-feux, confinements, fermetures de commerces et restrictions de déplacements se généralisent pour tenter d'endiguer une maladie contre laquelle aucun vaccin ni aucun traitement avéré n'existent à ce jour.

Donald Trump et son homologue brésilien, Jair Bolsonaro, ne sont toutefois toujours pas convaincus.

"On peut détruire un pays en le fermant de cette façon", a critiqué le président américain, en évoquant le risque d'une "grave récession".

Les Etats-Unis ont recensé mardi plus de 700 morts et 53.000 cas officiellement déclarés de Covid-19,

selon le comptage de l'université Johns Hopkins, qui fait référence. Environ 40% de la population américaine est confinée chez elle ou sur le point de l'être, les restrictions variant d'un Etat à l'autre.

Au Brésil, où l'on recense 2.201 cas de Covid-19 et 46 décès, les déficiences du système de soins, la pauvreté et l'insalubrité dans lesquelles vit une grande partie de la population menacent d'aggraver l'épidémie dans la première économie d'Amérique latine.

Mais le président d'extrême droite Jair Bolsonaro a comparé les mesures de confinement à une politique de terre "brûlée".

En Chine, les restrictions drastiques imposées depuis plusieurs mois dans la province du Hubei, épicentre de la pandémie, ont été levées mercredi -sauf dans la capitale régionale Wuhan- provoquant des embouteillages et une ruée sur les trains et autocars.

Aucun cas de contamination locale n'a été détecté en 24 heures dans le pays, mais 47 cas "importés" de l'étranger ont été identifiés sur cette période, selon les autorités sanitaires nationales.

Dans un aéroport de Moscou, des dizaines de personnes originaires d'Asie centrale privées de vols en raison de la fermeture des frontières dorment par terre en attendant désespérément de pouvoir revenir chez eux.

"On attend que le cauchemar se termine", soupire Sakhil Narzoulaev, 21 ans, un étudiant tadjik.

# L'OMS à nouveau sur la sellette

**L'**OMS, critiquée dans le passé pour avoir surréagi ou été trop laxiste lors de grandes épidémies, joue-t-elle son avenir dans la bataille contre le coronavirus, alors que certains l'accusent d'avoir tardé à alerter?

Créée en 1948, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une des plus puissantes agences de l'ONU avec ses plus de 7.000 employés dans le monde, recommande, avec toute son expertise, mais reste tributaire de la volonté des Etats. Ce qui ne l'empêche pas d'être régulièrement critiquée.

Après la grippe H1N1 de 2009, qui fut moins meurtrière que redoutée, elle avait été accusée d'avoir surréagi sous la pression des laboratoires pharmaceutiques pour déclarer la pandémie, qui avait provoqué la production massive de médicaments. On lui a ensuite reproché, au moment de la terrible épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (2013), de ne pas avoir mesuré l'ampleur de la crise dès le début. Une réforme plus tard, l'agence onusienne peut répondre plus rapidement et efficacement aux flambées épidémiques, comme elle le fait actuellement en RDC, confrontée depuis 2018 à une épidémie d'Ebola.

L'arrivée du coronavirus fin décembre en Chine a fait ressurgir les critiques.

Comme en 2013, mais dans une moindre mesure, l'OMS est montrée du doigt pour avoir lancé l'alerte trop tard, tardé à envoyer des experts sur place, tergiversé avant de qualifier la situation de pandémie et échouer à harmoniser la riposte internationale.

Face à la "cacophonie" du Covid-19, "y a-t-il un chef d'orchestre?", demande Antoine Fla-

hault, directeur de l'Institut de santé globale de l'Université de Genève dans la revue médicale *The Lancet*.

Alors qu'un consensus international émerge concernant la fermeture des écoles, des magasins et autres activités et sur la mise en quarantaine de villes ou de régions entières, l'OMS ne dit pas précisément quand ces mesures doivent entrer en vigueur dans chaque pays, ni dans quel ordre. "L'OMS reste étonnamment silencieuse (...) sur toutes ces questions pragmatiques", observe M. Flahault.

En attendant, la pandémie s'accélère. Dans un entretien publié à la mi-mars par le magazine *Fortune*, l'envoyé spécial de l'OMS, David Nabarro, disait s'attendre à "un milliard de cas en juin", au rythme actuel.

L'OMS a déclaré l'urgence internationale fin janvier, mais ce n'est qu'après qu'elle eut qualifié la situation de pandémie, le 11 mars, que la mobilisation planétaire a été lancée.

Le virus SARS-CoV-2 avait toutefois déjà fait son nid en Europe, avec plus de 630 morts en Italie. Il a depuis tué 18.000 dans le monde et plus d'un tiers de l'humanité est confinée, mettant des secteurs économiques entiers quasi à l'arrêt.

Certains jugent que l'OMS a tardé à sonner le tocsin pour ne pas froisser la Chine, toujours plus active au sein des diverses instances onusiennes.

"Bien qu'il soit largement reconnu que la réponse de la Chine ait été à l'opposé de la transparence - le gouvernement sous-estimant le nombre de cas et intimidant les lanceurs d'alerte - le directeur général de l'OMS a applaudi la "transparence" de Pékin, explique à l'AFP Joe

Amon, professeur en Santé mondiale à l'Université de Drexel.

En agissant ainsi, "l'OMS a donné le signal que l'épidémie n'était peut-être pas aussi grave", estime-t-il.

D'autres, comme l'ONG Human Rights Watch, ont estimé que l'influence de Pékin a conduit l'OMS à largement ignorer les conséquences en matière de droits humains des mesures drastiques prises par la Chine.

A Genève, le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a balayé toutes ces critiques, assurant qu'il "ne considère rien de ce qui vient des Etats membres comme une pression".

"S'aliéner la Chine dès le début en soulignant des failles aurait été une erreur", décrypte Ann

Lindstrand, spécialiste de la vaccination à l'OMS, interrogée par l'AFP.

Plusieurs experts jugent aussi que c'est la Chine qui aurait dû alerter plus tôt l'OMS, au moment des premiers cas en novembre, et non fin décembre. "Si nous avions su à ce moment-là que quelque chose passait, cela aurait pu faire une énorme différence", pointe Roland Kao, épidémiologiste à l'Université d'Edimbourg.

Mais surtout, "l'OMS ne peut pas obliger les gouvernements à suivre ses recommandations, car les gouvernements ne lui ont pas donné ce type d'autorité", note Suerie Moon, codirectrice du Centre de santé globale à l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève.

Et si l'OMS ne donne pas publiquement de conseils particuliers aux Etats, son directeur général, médecin spécialiste du paludisme et ancien ministre de la Santé et des Affaires étrangères de son pays, l'Ethiopie, s'entretient très régulièrement avec les chefs d'Etat et de gouvernement.

D'ailleurs, soulève Devi Sridhar, professeur en Santé publique mondiale à l'Université d'Edimbourg, ceux qui ont suivi les conseils de l'OMS, à savoir tester les cas suspects et suivre leurs contacts, "s'en sortent mieux, comme la Corée du Sud".

Comme le résume Mme Moon, le chef de l'OMS et son agence "travaillent dur pour diriger l'orchestre, mais ce sont en fait les musiciens qui ne suivent pas".



## Tester massivement, en théorie oui, mais en pratique ?



**"T**estez, testez, testez", martèle l'OMS pour combattre le coronavirus. Mais tester qui et pourquoi? Efficace dans un pays-modèle

comme la Corée du Sud, la stratégie de dépistage massif ne peut pas s'appliquer partout de la même manière en l'état actuel des choses, soulignent des experts.

"Pour gagner, nous devons at-

taquer le virus avec des stratégies agressives et ciblées: tester chaque cas suspect, isoler chaque cas confirmé et retrouver puis placer en quarantaine chacune des personnes avec qui ils ont été en contact proche", a répété lundi le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Voilà pour la théorie. Car en pratique, "certains pays ont du mal à avoir la capacité de mettre en œuvre ces mesures offensives", a-t-il reconnu.

"Tout dépend du niveau de développement des pays", explique à l'AFP le spécialiste en santé publique et en épidémiologie Antoine Flahault.

"La meilleure stratégie dépend étroitement du stade de l'épidémie auquel on se trouve et de la disponibilité des tests", estime de son côté l'épidémiologiste américain Marc Lipsitch, dans une analyse publiée par le *Washington Post*.

Les tests actuels, dits RT-PCR, permettent de dire qu'un malade est infecté au moment où on les réalise.

Basés sur une analyse génétique, ils nécessitent un prélèvement en introduisant profondément un écouvillon (long coton-tige) dans le nez du patient. Le résultat tombe en quelques heures.

Ces dernières semaines, la Corée du Sud a été citée en exemple: campagne massive de dépistage (environ 300.000 tests réalisés), isolement des personnes infectées et traçage technologique (via la vidéosurveillance, l'utilisation de leur carte bancaire ou de leur smartphone) pour retrouver puis tester les gens avec qui elles ont été en contact.

Cette stratégie a également payé à Singapour. Cela a freiné l'épidémie et permis à ces pays d'éviter les mesures extrêmes de confinement aujourd'hui adop-

tées par de nombreux autres, avec de lourdes conséquences sociales et économiques.

"Les tests massifs c'est fantastique en théorie, mais les laboratoires spécialisés ne poussent pas sur les arbres", a toutefois nuancé sur Twitter un spécialiste philippin des maladies infectieuses, Edsel Salvana.

Il a même jugé "criminelle" la consigne de l'OMS ("Testez, testez, testez"), qui ne tient pas compte du "contexte" de chaque pays: "J'admire ce qu'a fait la Corée du Sud et je le ferais si nous avions autant d'argent et de ressources. Ce n'est pas le cas, mes collègues portent des sacs-poubelle en guise d'équipement de protection".

Et la difficulté de transposer le modèle coréen ne concerne pas que des pays pauvres. En France ou en Espagne, les tests ont été faits de manière beaucoup plus restreinte.

# Le Hubei ouvre ses portes

**T**rains et autocars pris d'assaut, embouteillages sur les routes: après deux mois de bouclage pour cause de coronavirus, la province chinoise du Hubei (centre) a commencé mercredi à ouvrir ses portes.

Devant la gare de Macheng, une ville de 800.000 habitants, une foule accompagnée d'enfants faisait la queue sous la pluie pour pouvoir acheter un billet et quitter la province, de facto coupée du reste du pays depuis fin janvier.

Les autorités locales n'ont pas autorisé une équipe de l'AFP arrivée sur place à sortir de la gare pour interroger les voyageurs.

Le gouvernement chinois a annoncé mardi que les restrictions aux déplacements seraient levées sous certaines conditions à partir de minuit (16H00 GMT) pour tout le Hubei, à l'exception de son chef-lieu, Wuhan, où le nouveau coronavirus a fait son apparition fin 2019, avant de se répandre dans le monde entier.

La quarantaine de la ville de 11 millions d'habitants ne sera levée que le 8 avril.

La province, qui compte plus de 50 millions d'habitants, a de loin été la plus touchée par l'épidémie qui a tué près de 3.300 personnes en Chine, sur plus de 80.000 cas de contamination.

Le bouclage de la province est survenu juste avant le long congé du Nouvel an chinois, au moment où des millions de travailleurs migrants, employés dans les grandes villes de l'est ou du sud du pays, étaient rentrés dans leur province d'origine.

Résultat, des milliers de migrants attendent désespérément de pouvoir retourner sur leur lieu de travail, dont leur famille dépend pour sa subsistance.

A Huanggang, une ville de 7 millions d'habitants parmi les plus



touchées par l'épidémie, des travailleurs chargés de bagages attendaient de pouvoir monter dans des autocars quittant la province, selon des images diffusées par l'agence Chine nouvelle.

Un travailleur non identifié a expliqué à l'agence de presse officielle qu'il retournait à Wenzhou, une ville côtière de l'est du pays.

"Ça fait deux mois que je suis coincé à la maison ici au Hubei", a-t-il déclaré.

Outre le transport ferroviaire et routier longue distance, trois aéroports provinciaux devaient rouvrir leurs portes mercredi, mais pas celui de Wuhan.

Les autorités ont précisé que seules pourraient circuler les per-

sonnes en bonne santé -- ce qui doit être certifié électroniquement par un code QR de couleur verte enregistré dans leur téléphone.

Les trains devraient être autorisés à déposer des passagers à Wuhan dès ce samedi.

S'il est encore interdit de quitter la ville, une trentaine de voies d'accès menant à Wuhan ont été rouvertes mercredi aux automobilistes disposant d'un code vert, selon les médias chinois, qui ont diffusé des images de longs embouteillages sur les routes.

Certains habitants empêchés depuis deux mois de regagner la province ont pu le faire dès mercredi matin.

Une enseignante du nom de

Guo Wei a expliqué à l'AFP qu'elle avait acheté à Pékin le premier billet de train disponible qu'elle avait pu trouver, avant de descendre en gare de Macheng.

C'est la première fois depuis la mise en quarantaine de la province qu'elle retourne sur place.

"Ça a été très dur", a-t-elle confié.

Dans tout le pays, aucun nouveau cas de contamination d'origine locale n'a été détecté au cours des dernières 24 heures, mais 47 cas "importés" de l'étranger ont été identifiés, portant le total à 474.

Quatre décès supplémentaires ont été signalés, dont trois dans le Hubei.

La contagion a considérablement diminué au cours du mois écoulé en Chine, au point que le pays est passé derrière l'Italie en termes de nombre de morts.

Ce qui fait craindre une seconde vague de contamination en Chine par des cas importés. De nombreuses villes ont mis en place des règles strictes de mise en quarantaine des nouveaux arrivants.

C'est le cas de Pékin, qui continue à exiger une mise en quarantaine de 14 jours pour tous les visiteurs venant de l'étranger ou d'une autre province. Les personnes venant du Hubei restent entièrement interdites d'entrée dans la capitale.

## Et l'Inde plongeait dans le silence

**D**ans les rues vides, le pépiement des oiseaux a remplacé l'habituelle cacophonie de klaxons et d'interjections: l'Inde s'est brusquement claquemurée mercredi, au premier jour d'un confinement national contre la pandémie de coronavirus.

Dans le géant d'Asie du Sud d'1,3 milliard d'habitants, l'effervescence a fait place au calme irréel d'une vie ralentie à l'extrême. Depuis minuit, la deuxième nation la plus peuplée du globe est entrée avec anxiété dans un confinement de trois semaines avec un mot d'ordre: "Restez à la maison".

Les avions sont cloués au tarmac, les trains ne roulent plus, le service de bus est devenu squelettique. Les différentes régions ont scellé leurs frontières pour éviter la propagation du virus à la faveur de déplacements de population.

Mercredi matin, l'Inde comptait officiellement 562 cas confirmés de coronavirus, qui y a déjà fait 9 morts.

Mais les experts jugent ce nombre grandement sous-estimé en raison de la faible quantité de tests réalisés.

Sur un chantier de construction à l'arrêt de la capitale New Delhi, des ouvriers désœuvrés, bloqués loin de chez eux, écoutent de la musique de Bollywood sur leur portable ou étendent leur linge au soleil de printemps pour tuer le temps soudain abondant.

Dans le quartier chic de Bandra à Bombay (ouest), la plupart des boutiques ont tiré leur rideau de fer. À l'intérieur des commerces essentiels encore ouverts, bien des rayons sont vides. Les clients ne peuvent entrer que par un ou deux pour respecter la distanciation sociale.

"Nous allons avoir de grosses pénuries dans les jours à venir. Et en parallèle les prix vont grimper, les tomates ont plus que doublé", décrit à l'AFP Rafiq Ansari, un vendeur de légumes. "Les clients s'énervent contre nous en nous disant qu'on leur facture trop,

mais que pouvons-nous faire? Il y a moins de tout et tout est plus cher qu'avant".

Quelques minutes à peine après l'annonce du confinement par le Premier ministre Narendra Modi lors d'une allocution télévisée mardi soir, des Indiens paniqués se sont précipités pour faire le plein de provisions et médicaments avant l'entrée en vigueur de la mesure.

"Nous avons dû crier sur les gens pour leur demander de ne pas se masser dans la boutique", raconte Mukesh Patel, propriétaire d'une modeste pharmacie à Ahmedabad, dans le Gujarat (ouest).

Les autorités assurent que l'approvisionnement de produits essentiels ne sera pas perturbé et appellent les habitants à ne pas céder à la panique. Mais bien des commerçants s'inquiètent de ne pas réussir à recevoir leurs marchandises dans un pays à l'arrêt, où les déplacements se heurtent souvent à des

barrages de police.

"Je reçois encore du lait, des œufs et du pain. Mais là où je reçois en moyenne disons 100 paquets de pain, aujourd'hui je n'en ai eu que 20", indique à l'AFP Pradeep, un épicier travaillant dans l'est de New Delhi, qui a déjà des appels de fournisseurs lui annonçant que leurs cargaisons sont bloquées.

"Je ne sais pas combien de temps mon stock actuel va durer", se préoccupe-t-il.

Dans une atmosphère d'incertitude et de méfiance généralisée, des enclaves résidentielles se transforment en camp retranchés. Perçus comme des pestiférés, livreurs et employés de maison ont interdiction d'entrer dans la communauté.

À Bangalore (sud), ville aux pires embouteillages du monde selon une récente étude, les rares voitures autorisées filent désormais sur des axes vides. Dans le nord-est de l'Inde, certains vil-

lages ont bloqué leurs routes d'accès avec de longs bambous pour empêcher toute venue de l'extérieur.

À New Delhi, la police va de quartier en quartier pour coller sur des maisons des affiches rouges de quarantaine avec les noms de personnes habitant là et ayant récemment voyagé à l'étranger, suscitant la paranoïa des voisins.

Dans l'Etat du Telangana (sud), le gouvernement local a même menacé d'autoriser la police à tirer à vue si les habitants ne respectent pas les consignes de confinement.

Travailleur migrant du Bihar (est) et employé comme chauffeur à Bombay, Rohit Chaudhry salue l'imposition d'un confinement national face au coronavirus. "Nous devons éradiquer cette maladie", dit-il à l'AFP.

"Jusqu'ici je n'ai pas eu de problème pour acheter de la nourriture ou quoi que ce soit d'essentiel, mais on verra ce qu'il va se passer... Ça sera difficile mais nous devons faire face".

## L'IPC ressort en baisse pour le deuxième mois consécutif



L'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une baisse pour le deuxième mois consécutif, selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP). Après une baisse de 0,1% observée en janvier 2020, il a connu, au cours du mois de février 2020, une baisse de 0,2% par rapport au mois précédent.

« Cette variation est le résultat de la baisse de 0,3% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires », a expliqué l'institution publique dans une note d'information relative à l'indice des prix à la consommation du mois dernier.

Rappelons que la variation de l'IPC observée en début d'année, avait été attribuée à la baisse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et à la hausse de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

A en croire les analystes du Haut-commissariat, les baisses des produits alimentaires observées entre janvier et février 2020 ont concerné principalement les « poissons et fruits de mer »

(1,8%), les « Légumes » (1,5%), le « Lait, fromage et œufs » (0,5%) et les « viandes » (0,4%).

Dans sa note, le HCP a, en revanche, noté une augmentation des prix des « Fruits » et des « Huiles et graisses » respectivement de 1% et 0,3% et fait état, en ce qui concerne les produits non alimentaires, de la baisse principalement des prix des « Carburants » (5,2%).

A titre de comparaison, les baisses des produits alimentaires observées entre décembre 2019 et janvier 2020 avaient concerné principalement les « Légumes » (2,9%), les « Poissons et fruits de mer » (1,5%), le « Lait, fromage et œufs » (0,6%) et les « Viandes » (0,3%).

En revanche, les prix avaient augmenté de 0,9% pour les « Fruits » et de 0,4% pour les « Eaux minérales, boissons rafraîchissantes », alors que pour les produits non alimentaires, la hausse avait concerné principalement les prix des « Carburants » (2,0%) et les « Assurances » (4,2%).

Concernant les baisses les plus importantes de l'IPC, il ressort des chiffres du Haut-commissariat

qu'ils ont été enregistrées à Safi (1%), à Meknès (0,8%), à Settat (0,5%), à Fès (0,4%), à Oujda

(0,3%) et à Agadir, Casablanca et Tanger (0,2%).

Dans cette même période, il a été en revanche constaté des hausses à Laâyoune (0,2%) et à Rabat et Dakhla (0,1%), a relevé le HCP dans son communiqué.

Rappelons également que les baisses les plus importantes de l'IPC de janvier avaient été enregistrées à Al-Hoceima (0,8%), à Kénitra, Marrakech, Settat et Béni-Mellal (0,3%) et à Oujda, Tétouan, Tanger et Laâyoune (0,2%) et qu'en revanche, des hausses avaient été enregistrées à Casablanca, à Meknès et à Safi (0,1%).

Comparé au même mois de l'année précédente, il apparaît que « l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,1% au cours du mois de février 2020, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 1,2% et celui des produits non alimentaires de 1,1% », a souligné le HCP.

Il ressort également de cette comparaison que les variations enregistrées pour les produits non alimentaires vont d'une baisse de 0,2% pour la « Communication » à une hausse de 2,7% pour l'« Enseignement », a ajouté le Haut-commissariat.

Pour les analystes de l'institution publique, il apparaît évident que dans ces conditions, « l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de février 2020 une baisse de 0,1% par rapport au mois de janvier 2020 et une hausse de 0,6% par rapport au mois de février 2019 », a relevé le communiqué.

On se souvient qu'au cours du mois de janvier de l'année en cours, le HCP avait indiqué que cet indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu en début d'année une stagnation par rapport au mois de décembre 2019 et une hausse de 0,5% par rapport au mois de janvier 2019.

Rappelons aussi que l'IPC annuel moyen avait connu, au terme de l'année dernière, un accroissement de 0,2% par rapport à l'année 2018 après la hausse de l'indice des produits non alimentaires (0,9%) et de la baisse de celui des produits alimentaires (0,5%).

Alain Bouithy



Entre janvier et février, les baisses ont concerné principalement les poissons, fruits de mer et les légumes

## Renault Maroc et ses partenaires commerciaux font don de 50 ambulances dans le cadre de la gestion de la pandémie Covid-19

Dans un élan de solidarité impulsé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la gestion de la pandémie Covid-19 dans le Royaume, le Groupe Renault Maroc, son réseau de concessionnaires et ses partenaires de transformation automobile annoncent une contribution de 50 véhicules neufs transformés en ambulance, ainsi que la mise à disposition d'un ensemble de services destinés aux forces mobilisées sur le terrain afin de soutenir l'effort national pour venir à bout de cette crise sanitaire.

Renault Maroc et son réseau de concessionnaires font don au Royaume du Maroc de 50 ambulances dont la transformation est prise en charge par les carrossiers partenaires qui partici-

pent à cette opération de solidarité, à savoir Traumauto et Arinco.

Un ensemble d'initiatives viennent compléter le don de 50 ambulances. Dès le 21 mars, les usines Renault de Tanger et de Casablanca (SOMACA) ont mis certaines de leurs infrastructures à disposition des autorités locales mobilisées dans la gestion de la pandémie Covid-19.

Dans le cadre de l'effort national de lutte contre le Covid-19 et ses effets, le Groupe Renault Maroc et l'ensemble de ses partenaires commerciaux se mobilisent à travers ce dispositif global, dans un contexte où plus que jamais la solidarité et les initiatives citoyennes et volontaristes sont encouragées pour venir à bout de cette pandémie.

## L'écosystème des startups rejoint l'élan de solidarité nationale de lutte contre le Covid-19

La CGEM, à travers sa Commission "Startups et transformation digitale", en partenariat avec l'Association Moroccan Start-up Ecosystem Catalysts (MSEC), mobilise l'ensemble des startups marocaines pour accompagner l'élan de solidarité nationale face à la pandémie du Covid-19.

Dans le cadre de cette initiative citoyenne baptisée "SolidariTECH", une dizaine de startups à fort impact opérant notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sensibilisation ou encore du financement, ont mis en place des solutions innovantes et agiles à des problématiques liées au contexte actuel, au profit des citoyens, des entreprises et de l'Etat. Ces startups seront présentées via une série de capsules qui seront diffusées sur les réseaux sociaux et dans des médias digitaux.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un collectif inclusif porté par ses fondateurs, à savoir la CGEM, la Fédération marocaine des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (APEBI), l'Agence de développement du digital (ADD), l'Association des utilisateurs des systèmes d'informations au Maroc (AUSIM) et l'Association Moroccan Start-up Ecosystem Catalysts (MSEC). Ce collectif vise à mettre en synergie tous les acteurs du secteur des nouvelles technologies au service de la sécurité et de la facilitation de la vie du citoyen, de la préservation de l'emploi et de la résilience des entreprises. A noter que toutes les startups peuvent rejoindre l'initiative "SolidariTECH" en remplissant le formulaire visible sur: <https://bit.ly/2JaXW5c>

# L'ONEE adopte des mesures pour faciliter la vie de ses clients

Suite aux récentes évolutions du coronavirus Covid-19, et dans le cadre des mesures de prévention et de protection adoptées sur le plan national dans le but de lutter contre la propagation de cette

épidémie, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) met en place, à partir du 24 mars 2020, un dispositif visant à faciliter la vie de ses clients et limiter au strict minimum leurs déplacements aux agences de l'Office.

Ainsi, et durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire, l'ONEE ne procédera à aucune interruption des services d'électricité et d'eau potable. En effet, l'Office annonce que les interruptions planifiées pour entretien du réseau, durant cette période, seront limitées aux travaux de maintenance absolument essentiels. Des équipes d'intervention permanentes veilleront à la continuité de l'alimentation en électricité et eau potable dans les meilleures conditions de qualité de service.

De plus, l'ONEE a pris les mesures nécessaires pour limiter au maximum, durant ladite période, le déplacement de ses équipes au niveau des points de consommation.

Par ailleurs, les agences commerciales de l'Office, les points d'encaissement ainsi que les points de recharge des compteurs d'électricité à prépaiement continueront à assurer



les activités essentielles.

A cet effet et soucieux de la protection de ses clients et ses collaborateurs dans ces circonstances exceptionnelles actuelles, l'Office adopte les mesures barrières requises en matière d'hygiène de sécurité au niveau de ses agences, notamment l'interdiction de l'accès simultané à un maximum de 5 visiteurs.

Néanmoins, l'ONEE privilégie les interactions à distance et invite

ses clients à opter pour les services accessibles via son site web.

L'ONEE rappelle enfin que tout son personnel reste mobilisé afin d'assurer le maintien du service pour les citoyens. En tout temps, l'ONEE suivra les directives des autorités et continuera d'agir comme entreprise responsable pour contribuer à limiter la propagation du virus.

Pour toute demande d'information, les clients peuvent continuer à

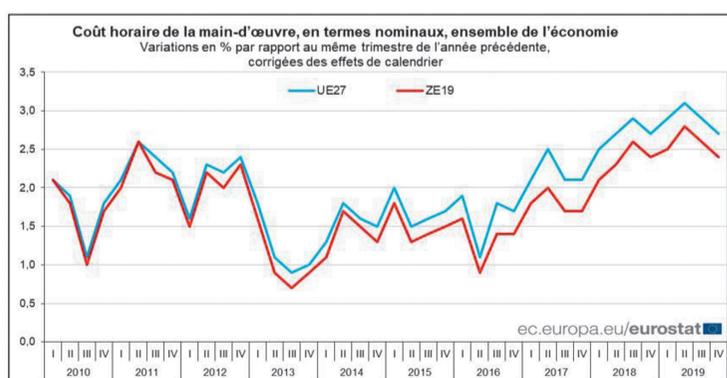
contacter le Centre de relation clientèle, disponible tous les jours de 7h du matin à 11h du soir, par téléphone au 080 200 77 77 ou par email : [crc@onee.ma](mailto:crc@onee.ma) ou en appelant l'agence située dans leur zone d'habitation.

Enfin, l'ONEE tient à souligner que toute autre information relayée par d'autres canaux est nulle et non avenue et n'engage en aucun cas l'Office.

“

### Prévention contre l'épidémie du coronavirus Covid-19

# La croissance annuelle des coûts de la main d'œuvre ressort à 2,4% dans la zone euro



Les coûts horaires de la main-d'œuvre ont augmenté de 2,4% dans la zone euro (ZE19) et de 2,7% dans l'UE27 au quatrième trimestre 2019, par rapport au

même trimestre de l'année précédente, selon Eurostat.

Au troisième trimestre 2019, les coûts horaires de la main-d'œuvre avaient progressé respective-

ment de 2,6% et 2,9%. Ces données sont publiées par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.

Les deux principales composantes des coûts de la main-d'œuvre sont les salaires & traitements ainsi que les coûts non salariaux.

Dans la zone euro, les coûts des salaires & traitements horaires ont augmenté de 2,3% et les coûts non salariaux ont augmenté de 2,4% au quatrième trimestre 2019, par rapport au même trimestre de l'année précédente. Au troisième trimestre 2019, les variations annuelles s'établissaient à +2,6% pour les deux composantes.

Dans l'UE27, les coûts des salaires & traitements horaires ont progressé de 2,7% et les coûts non salariaux de 2,6% au quatrième trimestre 2019. Au troisième trimestre 2019, les variations annuelles s'établissaient respectivement à +3,0% et +2,6%.

Soulignons également qu'au quatrième trimestre 2019 par rapport au même trimestre de l'année précédente, les coûts horaires de la main-d'œuvre dans la zone euro ont progressé de 2,2% dans l'industrie, de 2,3% dans le secteur de la construction, de 2,3% dans les services et de 2,6% dans l'économie (principalement) non-mar-

chande.

Dans l'UE27, les coûts horaires de la main-d'œuvre ont augmenté de 2,7% dans l'industrie, de 2,7% dans la construction, de 2,6% dans les services et de 2,9% dans l'économie (principalement) non-mar-

chande. Enfin, au quatrième trimestre 2019, il apparaît que les hausses annuelles les plus importantes des coûts horaires de la main-d'œuvre ont été enregistrées en Roumanie (+12,0 %) et en Bulgarie (+11,9%), tandis que les hausses les moins élevées ont été enregistrées au Luxembourg (+0,4%).



# La lecture, cet autre antidote à l'angoisse à l'heure du confinement

Une occasion pour les citoyens de tout âge de renouer avec les livres

Le livre est le meilleur ami de l'homme en tout temps et en toutes circonstances. Et c'est d'autant plus d'actualité en ce contexte de confinement, motivé par le risque de propagation du nouveau coronavirus.

La lecture pourrait, en effet, s'avérer un véritable antidote à ces émotions négatives qui envahissent les gens, obligés de rester chez eux pour endiguer la pandémie.

Cette période de confinement constitue une occasion pour les citoyens de tout âge de renouer avec cet ami et promouvoir la lecture, une pratique dont on déplore au quotidien et à l'occasion des rencontres littéraires, une sensible régression parmi les jeunes générations.

Que ce soit pour les parents ou pour

les enfants ayant terminé leurs cours à distance, la lecture d'un livre, d'un conte ou d'un roman ne manquera pas d'être utile.

Elle constituera sans doute une occasion pour voyager dans d'autres mondes, tout en restant chez soi dans le respect des consignes des autorités compétentes visant à enrayer la pandémie liée au coronavirus.

"En cette période de confinement, qui est accompagnée d'un sentiment d'angoisse et de peur d'une infection virale mortelle (...), la lecture reste une solution pour surmonter toutes les obsessions, retrouver le plaisir à la vie et soulager les souffrances psychologiques consécutives à l'isolement obligatoire", a confié à la MAP, la présidente du Réseau national de

la lecture et la culture, Fatiha Abdellah. "Le moment est opportun pour renouer avec le plaisir de la lecture et ses bienfaits d'autant plus qu'elle constitue l'antidote à l'anxiété et à la routine, mais aussi une échappatoire à ce climat de peur que favorise le flux des mauvaises informations" liées au coronavirus, a-t-elle souligné, ajoutant que la lecture est "une source d'espoir et une leçon existentielle qui peuvent mettre à l'abri de cette vague de peur et de danger qui domine l'individu en pareilles circonstances".

La lecture à l'heure actuelle est "une occasion de se redécouvrir et de réorganiser l'espace temporel dominé par les préoccupations de la vie quotidienne, marquée par une profusion de pratiques et de conduites inappropriées", a fait re-

marquer, de son côté, l'écrivaine Ilham Salamti. Pour elle, la situation actuelle ouvre la porte à la méditation et à la libération des esprits, à travers le voyage dans le monde des livres qui ne nécessite pas de déplacement dans l'espace. "La lecture est un moyen pour échapper au diktat de la routine et de l'ennui", a estimé Mme Salamti.

L'annonce des périodes de confinement dans plusieurs pays du monde a été suivie par des initiatives visant à encourager les gens à la lecture pour occuper leur temps. Plusieurs plateformes et enseignes mondialement connues ont proposé gracieusement aux citoyens des milliers de eBooks. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Ces livres numériques sont disponibles au format ePub ou PDF.

## La poésie au temps du coronavirus

"Veux-tu, mon frère, aller dans l'isolement ?", c'est avec ces mots du philosophe allemand, Friedrich Nietzsche, que la Maison de la poésie au Maroc a appelé à faire du confinement, adopté par des millions de personnes un peu partout à travers le monde à cause de la propagation du nouveau coronavirus, une occasion pour renouer avec les traditions de la poésie "compagne de la solitude et son âme sœur".

A l'occasion de la Journée mondiale de la poésie (21 mars), proclamée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), suite à une proposition marocaine et marquée cette année par l'annulation de toutes les activités culturelles et les soirées poétiques programmées pour la célébrer, la Maison de la poésie a indiqué que ce contexte particulier qui marque le 20ème anniversaire de cette journée est dicté par la propagation du Covid-19, qui "nous a mis dans l'obligation d'annuler tous les programmes et manifestations que nous avons préparés en collaboration avec des partenaires culturels, universi-

taires et médiatiques dans plusieurs régions du Royaume.

Cette décision découle du souci de mettre au-devant la sécurité de tous les participants et l'ensemble du public qui a l'habitude de venir nombreux pour assister aux célébrations de cette journée, dans les espaces qui les abritent, en l'occurrence les écoles, les lycées, les universités, ainsi que les Centres de jeunesse et de la culture.

Dans ce sens, le président de la Maison de la poésie au Maroc a appelé tous les poètes du monde à faire de leur confinement une occasion pour retrouver les valeurs de la poésie, cette compagne de la solitude et son âme sœur, tout en adoptant la devise nietzschéenne "Veux-tu, mon frère, aller dans l'isolement ?".

La poésie n'est pas limitée dans le temps, ni dans l'espace. Elle est intemporelle, a-t-il ajouté. Cependant la Maison de la poésie considère la proclamation d'une journée mondiale "un moment de fierté pour le registre poétique et la culture marocains et le rôle du Royaume à offrir une "fête" à la poésie mondiale.



La Maison de la poésie a en outre exprimé ses remerciements au plasticien Youssef Wahboun, qui a conçu l'affiche de la Journée mondiale de la poésie pour cette année, et le poète colombien Juan Manuel Roca "qui a répondu favorablement à notre demande d'écrire un mot dédié à la fête de la poésie, traduit en arabe par la suite par

le poète et traducteur Khaled Al-Ressoni".

Les remerciements étaient également destinés à tous les établissements culturels, éducatifs, universitaires et médiatiques qui ont fait confiance à la Maison de la poésie et répondu positivement à son appel d'organiser et d'abriter des manifestations.

# En quarantaine en Australie, Tom Hanks et son épouse vont "mieux"

Bouillon  
de culture

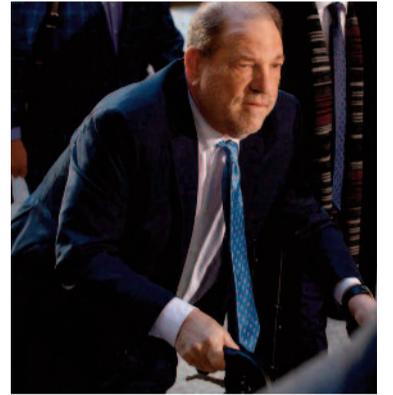
L'acteur américain Tom Hanks et son épouse Rita Wilson, qui souffrent du Covid-19, ont annoncé qu'ils allaient "mieux", après près de deux semaines de quarantaine en Australie. "Hé, les amis, deux semaines sont passées depuis les premiers symptômes et nous nous sentons mieux", a tweeté l'artiste, exhortant ses abonnés à suivre les consignes de confinement et de distanciation sociale. "S'abriter signifie cela: vous ne le transmettez à personne, personne ne vous le transmet. Du bon sens, non?", a-t-il écrit. "Cela va prendre du temps mais si nous prenons soin les uns des autres, si nous aidons là où nous le pouvons et nous réconfortons (les autres), ça aussi ça passera. On peut s'en sortir", a-t-il

poursuivi.

Tom Hanks se trouvait avec son épouse en Australie pour les préparatifs du tournage d'un film de l'Australien Baz Luhrmann consacré à Elvis Presley, et dans lequel l'acteur aux deux Oscars doit incarner l'impresario du "King", le célèbre "colonel" Tom Parker.

Tom Hanks fut le 12 mars la première star hollywoodienne à annoncer avoir contracté le nouveau coronavirus, à l'instar de son épouse.

Le couple a été admis à l'hôpital universitaire de Gold Coast, selon les autorités du Queensland (nord-est), avant d'être autorisé à sortir pour suivre une quarantaine à domicile.



Harvey Weinstein

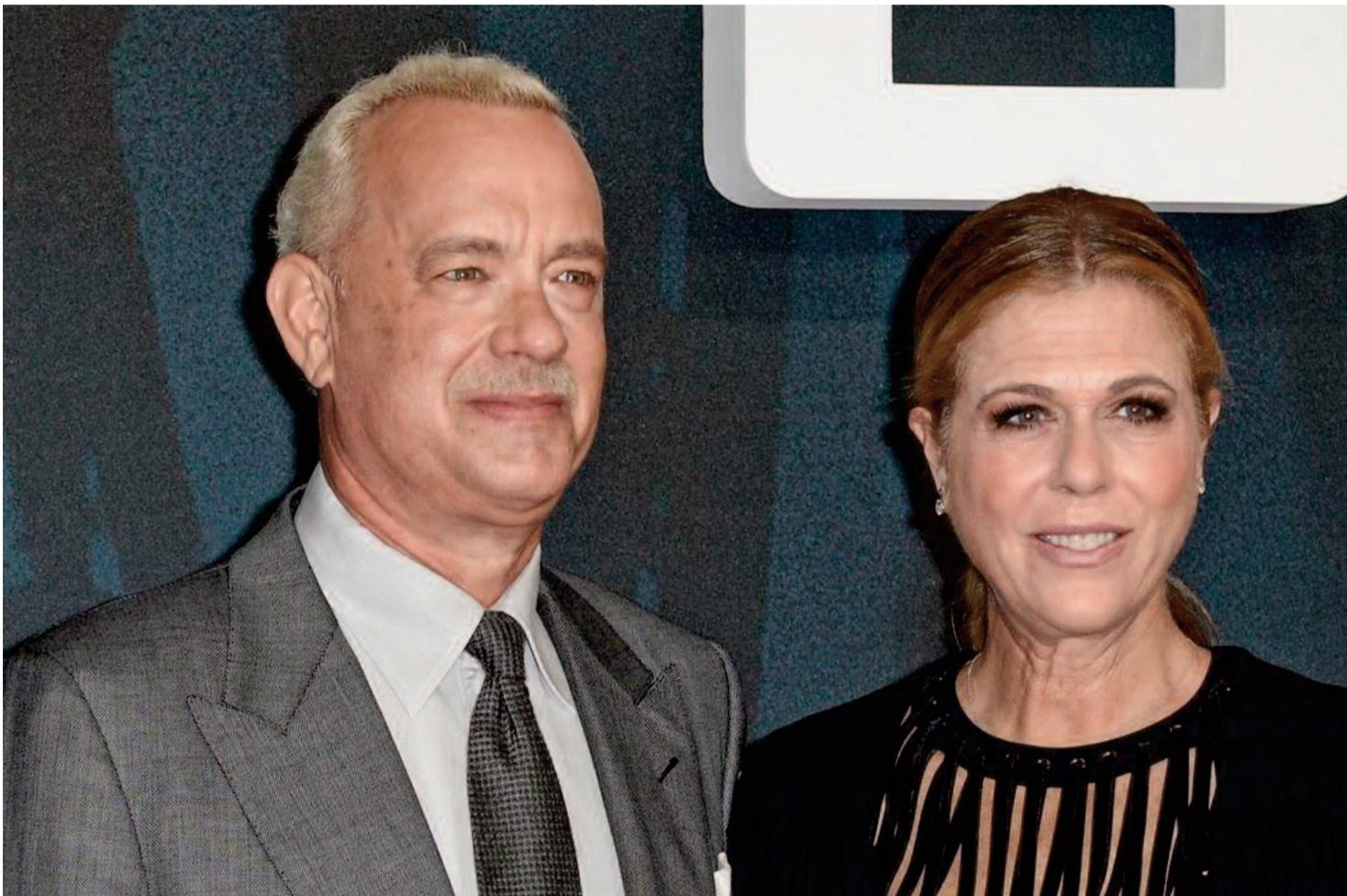
L'ancien producteur de cinéma Harvey Weinstein, récemment condamné à 23 ans de prison pour agression sexuelle et viol, est porteur du nouveau coronavirus, ont rapporté dimanche des médias américains.

Plusieurs sources ont confirmé au site d'informations sur les célébrités TMZ que le producteur hollywoodien déchu, 68 ans, était bien l'un des deux détenus de la prison de Wende (nord de l'Etat de New York) ayant été testés positifs au nouveau coronavirus. Le journal local Niagara Gazette a été le premier à publier l'information dimanche soir.

Un porte-parole de M. Weinstein s'est refusé à tout commentaire auprès des médias américains.

Sollicités par l'AFP, les services pénitentiaires de l'Etat de New York n'étaient pas joignables dans l'immédiat.

Harvey Weinstein a été transféré mercredi dans le centre de détention de Wende depuis la tristement célèbre prison de Rikers Island, située dans le quartier du Queens à New York, où il se trouvait depuis sa condamnation le 11 mars.



## Les éditeurs de journaux invités à transmettre à la BNRM les versions électroniques de leurs publications

La Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) a invité mardi les éditeurs de journaux quotidiens et hebdomadaires à lui transmettre les versions électroniques de leurs publications au format PDF.

"Etant donné la mission essentielle de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc de collecter et de préserver les journaux et autres supports de presse, éléments essentiels et constitutifs du patrimoine documentaire national, nous invitons les éditeurs de journaux quotidiens et hebdomadaires à nous transmettre les versions électroniques de leurs publications au format PDF, à l'adresse email suivante: [periodiques@bnrm.ma](mailto:periodiques@bnrm.ma)", a indiqué la BNRM dans un communiqué.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la série de mesures prises par la BNRM en ces circonstances

exceptionnelles que vit actuellement le pays, en application des dispositions prévues par la loi n° 68-99 concernant le Dépôt légal, et en conformité avec la décision du ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, porte-parole du gouvernement, au sujet de la publication et de la distribution des journaux et de la presse papier pendant cette période d'urgence sanitaire, a ajouté la même source.

Elle prend aussi en compte l'ensemble des mesures et décisions mises en place par l'État afin de ralentir la progression de l'épidémie du nouveau "coronavirus / Covid-19", souligne le communiqué.

La BNRM a, par ailleurs, exprimé ses vifs remerciements aux éditeurs de journaux et de supports de presse, qui "contribuent chaque jour à l'enrichissement de notre patrimoine documentaire national".



# Sport



## Les JO reportés, un coup dur pour Tokyo

Confrontés à la pandémie de coronavirus, les JO de Tokyo n'ont pas pesé lourd... Initialement programmés en juillet-août 2020, ils ont été officiellement reportés mardi à 2021, "au plus tard à l'été", une première en temps de paix pour les Jeux de l'ère moderne.

Auparavant, seuls les deux conflits mondiaux du 20e siècle avaient entraîné le report puis l'annulation des Jeux, dont la première édition "moderne" remonte à 1896.

"Dans les circonstances actuelles et sur la base des informations fournies (mardi) par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le président du CIO et le Premier ministre du Japon ont conclu que les Jeux olympiques de Tokyo doivent être reprogrammés après 2020 et au plus tard à l'été 2021, afin de sauvegarder la santé des sportifs et tous ceux impliqués dans les JO ainsi que la communauté internationale", a annoncé le CIO dans un communiqué.

Peu avant, à Tokyo, à l'issue d'une conférence téléphonique avec le président du CIO, Thomas Bach, le Premier ministre japonais Shinzo Abe avait annoncé qu'il avait "proposé de reporter (les JO) d'environ un an" et que le président du CIO avait "accepté à 100%".

Ces Jeux olympiques, qui s'appelleront toujours Tokyo-2020, seront "le témoignage de la défaite du virus" face à l'humanité, a lancé

Shinzo Abe.

En attendant, le relais de la flamme olympique, qui devait débiter jeudi, a été lui aussi reporté.

C'est un énorme coup dur pour la ville de Tokyo et le Japon, qui se préparaient minutieusement depuis des années à accueillir le plus grand événement sportif de la planète du 24 juillet au 9 août, suivi des Paralympiques du 25 août au 6 septembre. Une malédiction des anneaux olympiques semble frapper la capitale japonaise, qui avait déjà dû renoncer il y a 80 ans à accueillir l'édition 1940.

Les conséquences vont être lourdes également pour l'économie japonaise cette année et aussi pour les différentes fédérations sportives. Mais l'impact financier "n'a pas été évoqué et n'est pas la priorité", a assuré Thomas Bach. "Il s'agit de protéger des vies", a-t-il affirmé.

Avant de s'y résoudre, les autorités japonaises et le CIO avaient été longtemps réticents à envisager officiellement de modifier le calendrier des JO.

Le CIO avait indiqué dimanche qu'il se donnait quatre semaines pour prendre une décision mais la pression d'athlètes, puis de fédérations sportives nationales et internationales, devenait de jour en jour plus forte avec la propagation inexorable du coronavirus, apparu en Chine fin 2019 et qui sévit désormais massivement ailleurs dans le monde, notamment en Europe.

Cette décision sans précédent, qui va entraîner un grand chamboule-tout du calendrier sportif à travers le monde, a été majoritairement bien accueillie par la plupart des acteurs du sport, dont certains avaient vivement critiqué l'attentisme du CIO.

"La santé et la sécurité des athlètes restent la priorité numéro un pour l'AMA et il est clair que la bonne décision a été prise dans cette situation difficile et sans précédent", a réagi le président de l'Agence mondiale antidopage, Wiktold Banka.

La très puissante fédération internationale d'athlétisme, sport numéro un aux JO, a "salué" mardi cette décision, qui permet selon elle de donner "du répit et de la clarté dans cette situation inédite et incertaine".

Son président Sebastian Coe, qui avait pris clairement position, estimant qu'organiser les Jeux cet été n'était "ni faisable ni souhaitable", avait déjà indiqué lundi qu'il était prêt à reporter d'un an les Mondiaux prévus à Eugene (Etats-Unis) à l'été 2021.

Le champion olympique 2016 et recordman du monde du marathon kényan Eliud Kipchoge a qualifié le report de "très sage décision", tandis que le double champion olympique de judo Teddy Riner a déjà pris rendez-vous pour l'an prochain. "Tokyo, on se voit en 2021. Nous avons un combat plus important à gagner avant", a tweeté

le Français.

Cette annonce intervient alors que la plupart des compétitions sportives sont à l'arrêt sur l'ensemble des continents, où plus de 2,6 milliards de personnes sont appelées à rester chez elles, avec des mesures de confinement souvent drastiques.

La maladie Covid-19 a fait au moins 18.040 morts dans le monde depuis son apparition, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 18H00 GMT.

Plus de 401.285 cas d'infection

ont été officiellement diagnostiqués dans 175 pays et territoires depuis le début de l'épidémie.

Un report d'un événement aussi gigantesque est toutefois une "opération très complexe", a prévenu samedi Thomas Bach. Calendrier des épreuves, gestion des sites, hébergement des 11.000 sportifs attendus... "Reporter les Jeux olympiques n'est pas comme décaler un match de football au samedi suivant", a-t-il estimé.

Voilà le défi auquel le CIO et le Comité organisateur vont devoir s'atteler.

### Le CNOM salue la décision du report des Olympiades

Le Comité national olympique marocain (CNOM) a salué la décision de reporter les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, annoncée mardi par le Japon et le Comité international olympique.

Dans un communiqué parvenu mardi à la MAP, le CNOM "se félicite de cette décision courageuse et responsable, qui exprime clairement la volonté de préserver la santé de tous les participants, ainsi que d'assurer le principe d'égalité entre tous les athlètes dans la préparation aux Jeux Olympiques".

Le comité "affirme son soutien indéfectible au CIO et au comité d'organisation des JO de Tokyo pour mettre en œuvre et respecter les nouvelles décisions qui seront prises pour permettre la réussite de ces Jeux et qui seront communiquées aux fédérations sportives nationales, a indiqué le communiqué.

Le CNOM a appelé les fédérations nationales et les athlètes marocains à saisir cette occasion du report des JO pour parachever leurs préparatifs pour la nouvelle date, a fait savoir le Comité, qui réitère son engagement à mobiliser tous les moyens nécessaires pour soutenir ses athlètes en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.



## Vahid Halilhodžić

### *Je ne comprends pas ceux qui ne respectent pas le confinement*

Si il y a une personne pour qui, plus ou moins, le confinement devrait avoir l'air du déjà vu, c'est bien Vahid Halilhodžić. A l'instar de plus de 2,6 milliards de personnes confinées de par le monde, le sélectionneur national se trouve lui aussi tenu de rester dans sa demeure dans les Yvelines en banlieue parisienne. L'occasion pour le technicien franco-bosniaque de faire le point sur cette situation terrible à travers un entretien qu'il a accordé récemment au quotidien français, *Le Parisien*.

Connu pour son franc parlé, Vahid Halilhodžić n'est pas allé par quatre chemins pour taxer de «gâtés» ceux et celles qui n'en font qu'à leurs têtes, ne respectant pas le confine-

ment décrété par les autorités de leurs pays respectifs.

«C'est long mais il n'y a pas d'autre solution pour se sortir de cette situation compliquée», a fait savoir Halilhodžić qui, lui aussi, aurait aimé «se promener, faire un footing mais c'est interdit, alors je respecte cette décision et je ne comprends pas ceux qui sortent». Et d'ajouter qu'«en Europe se joue un drame avec des pays qui n'étaient pas prêts pour affronter la pandémie. Heureusement qu'il ne s'agit pas d'une guerre, ce serait pire! La panique serait totale. Les responsables n'ont rien anticipé».

Au sujet de ce qu'il avait vécu en 1990 lors de la guerre de Bosnie, Vahid Halilhodžić se rappelle ses

jours difficiles à Mostar où «on se faisait bombarder tous les jours. A n'importe quel moment, vous pouviez prendre une bombe en pleine gueule. C'était dégueulasse. Il y a des points communs mais on ne peut pas comparer. Ici, on peut sortir avec autorisation».

Apparemment, les atrocités d'une guerre seraient plus dures que les malheurs d'une pandémie, puisqu'il suffit d'une prise de conscience généralisée, versant dans le sens de la responsabilité. Pour l'heure, celle-ci se résume en un seul mot : le confinement en vue d'éviter la propagande de ce virus qui, hélas, fauche des milliers de vies au quotidien.

Au regard de Vahid Halilhodžić,

qui se dit aussi triste qu'inquiet, le Covid-19 doit être perçu comme «un avertissement pour nos sociétés : nous ne pouvons plus fonctionner comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. La civilisation peut disparaître si les hommes continuent à ne pas respecter la nature. La nature est plus forte que l'homme. Il faut qu'il arrête d'essayer de la détruire». Avant de formuler, en dernier lieu, l'espoir de voir «les politiques prendre en considération l'urgence d'une réforme écologique. Il y a un risque désormais de disparition de la civilisation».

Décidément, il s'agit là du match qu'il faut absolument gagner. Car, il y a tout simplement de notre vie.

Mohamed Bouarab

## Les dons de Guardiola et Messi

L'entraîneur espagnol de Manchester City Pep Guardiola a fait un don d'un million d'euros pour l'achat de matériel médical en Espagne, fortement touchée par la pandémie de coronavirus, a annoncé le collège médical de Barcelone mardi.

L'ancien entraîneur du FC Barcelone a donné cet argent au collège médical de Barcelone pour acheter "du matériel médical dont manquent actuellement les centres de soins en Catalogne", a dit l'organisme dans un communiqué.

Le don servira également à l'achat de ventilateurs pour les patients et d'équipements de protection pour les personnels de santé dans cette région du nord de l'Espagne dont Pep Guardiola est originaire.

La clinique hospitalière de Barcelone a quant à elle fait savoir qu'elle avait reçu un don du sextuple Ballon d'or Lionel Messi, capitaine du FC Barcelone.

"Merci Leo pour ton soutien et ton engagement", a réagi la clinique sur Twitter.

Le don de la star argentine s'élèverait également à un million d'euros, selon le quotidien sportif catalan *Mundo Deportivo*.

L'Espagne est l'un des pays les plus touchés par la pandémie de coronavirus avec 2.696 décès et près de 40.000 personnes contaminées, selon les derniers chiffres communiqués mardi. Le pays est entièrement confiné.

## Atalanta-Valence, "match-zéro" de l'épidémie ?

"Bombe biologique", "match-zéro" ou, a minima, "accélérateur de la propagation du virus": spécialistes et responsables pointent désormais le rôle du match de Ligue des Champions Atalanta Bergame-Valence dans l'explosion du nombre de cas de coronavirus en Lombardie.

Ce jour-là, le 19 février, ils étaient 45.792 spectateurs au stade San Siro de Milan pour voir l'Atalanta écraser Valence 4-1 en 8e de finale aller de Ligue des Champions.

Des dizaines de milliers de Bergamasques ont fait le court déplacement, en car, en voiture ou en train pour ce qui était le match le plus important de l'histoire de leur club.

Certains sont allés directement au stade, d'autres ont passé la journée en ville, croisant et buvant des verres avec ceux de Valence autour de la place du Duomo. Tous sont ensuite venus à San Siro en métro.

A la sortie, la victoire a été longuement fêtée autour de quelques bières et des camions à sandwichs.

La menace était alors encore lointaine. Mais deux jours après le match, Adriano Trevisan s'éteignait à 78 ans près de Padoue et devenait le premier Européen mort du coronavirus sur le continent.

Encore quelques jours et le journaliste espagnol Kike Mateu, présent à Milan le 19 février, était testé positif chez lui en Espagne. Début mars, on apprenait ensuite qu'un homme mort le 13 février près de Valence était atteint du coronavirus, qui circulait donc dans la région avant le match à Milan.

Et à partir du 4 mars, 15 jours après la rencontre, la courbe du nombre de contaminés à Bergame commençait à se redresser brutalement, la ville lombarde devenant l'une des zones les plus touchées par l'épidémie. Atalanta-Valence a-t-il tout déclenché ?

Responsables sanitaires et auto-

rités locales ne vont pas jusque-là mais n'en font pas mystère, le match a certainement contribué à la gravité de la situation actuelle.

"Durant cette soirée, 40.000 habitants de Bergame sont allés à Milan voir le match. Ils se sont regroupés au stade. Beaucoup d'autres l'ont regardé de chez eux, en famille, en groupes, au bar. Il est clair qu'il y a eu une occasion de forte diffusion du virus", a ainsi expliqué mardi le maire de Bergame Giorgio Gori.

Mardi également, Walter Ricciardi, représentant de l'Italie à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a tenu un discours similaire sur Rai News 24, estimant que le match avait été un "accélérateur de la propagation du virus".

"Je pense que le match du 19 février a joué un rôle important. Un tiers de la population de Bergame s'est concentrée dans un stade et a fait la fête", a-t-il dit. "Ce n'est pas un hasard si Bergame est la zone la

plus touchée et ça n'est pas un hasard si les Valenciens qui sont passés de l'Italie à l'Espagne ont fait office de transmetteurs dans leur pays." La semaine dernière déjà, plusieurs spécialistes avaient admis que la tenue du match avait eu un impact sur la diffusion du virus.

"Ce match a certainement pu être un important véhicule de contagion", a ainsi déclaré Massimo Galli, chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital Sacco de Milan.

"Je pense que l'épidémie avait commencé avant, dans les campagnes, pendant les foires agricoles ou dans les cafés des villages", avait-il tout de même précisé.

"Malheureusement, ça a été une bombe biologique", a de son côté estimé dans le *Corriere della Sera* Fabiano Di Marco, responsable du département pneumologie de l'hôpital Jean XXIII de Bergame.

Dans un entretien au *Corriere dello Sport*, Francesco Le Foche,

immunologue à l'hôpital Umberto Ier de Rome, a lui parlé de "match-zéro".

"Rétrospectivement, ça a été une folie de jouer ce match en public mais les choses n'étaient pas encore très claires", a-t-il estimé.

Elles l'étaient déjà un peu plus trois semaines plus tard, quand l'Atalanta est allée à Valence jouer le match retour à huis clos.

"Cela a été terrible. Il n'y avait aucun contrôle, ils étaient tranquilles", a raconté Alejandro Gomez, le capitaine argentin de l'Atalanta.

Une semaine après ce match gagné 4-3 par les Italiens, le club de Valence annonçait 35% de cas positifs parmi ses joueurs et les membres de son staff et l'Atalanta entrait en quarantaine.

Mardi soir, le club lombard a annoncé que son gardien de but N.2, Marco Sportiello, avait été testé positif au coronavirus. Il était titulaire à Valence.

# Dans l'espace ou sous l'eau

## *Des stratégies pour supporter le confinement*



**A**stronautes ou sous-mariniens, certains s'enferment loin du monde pendant des semaines ou des mois, usant de stratégies pour vivre au mieux une situation qu'ils ont choisie.

Des tactiques qu'ils veulent partager avec les plus de deux milliards de Terriens contraints au confinement.

Pour l'astronaute américain Scott Kelly, le principal c'est de "ne pas avoir trop d'attentes", "parce nous ne savons pas quand ça va finir", explique-t-il à l'AFP depuis Houston, au Texas, où il n'est "pas encore" confiné.

"Quand j'étais dans la Station spatiale internationale (ISS), c'était pour un an (...) j'ai fait l'effort de penser que désormais je vivais là, que je faisais partie de cet environnement, que c'était mon nouveau chez-moi".

Et il suggère de s'en inspirer en faisant "comme si" on allait vivre dans l'espace pendant un an: "je dois avoir un programme, je dois me lever à une heure régulière, me coucher à une heure régulière, m'occuper de mon travail si je peux le faire à distance".

Mais aussi faire de l'exercice et prendre l'air. Et si vous n'avez pas de jardin, "ouvrez les fenêtres et passez la tête dehors, ça doit être un élément de votre

routine quotidienne".

Sans oublier les loisirs "importants pour vous changer les idées". Il prévoit d'apprendre la guitare: "Peut-être que cette pandémie fera de Scott Kelly une rock star!", lance-t-il en riant.

Pour gérer les conflits, dans l'espace confiné de votre appartement ou dans l'espace tout court, "si quelque chose vous embête, parlez-en, sans agressivité. Parce que si vous étouffez vos émotions, ça va empirer".

Pour l'astronaute, c'est surtout le sentiment de "servir à quelque chose" qui aidera à surmonter le confinement. "Les gens doivent comprendre que ce qu'ils font là sert à toute l'humanité".

Le sentiment d'être "investi d'une mission" est primordial, renchérit Vincent Larnaudie-Eiffel, ancien commandant du sous-marin nucléaire lanceur d'engin le Téméraire.

Comme les sous-mariniens, "confinés dans nos appartements, on partage une mission qui est de protéger les autres, de nous protéger, de protéger les personnels médicaux et de réussir la traversée de cette épreuve".

Mais "la difficulté, c'est que le temps n'a pas la même durée, la veille ressemble au lendemain donc il est important de jalon-

ner, de donner du rythme à nos journées".

"Il ne faut pas subir (...) et il faut faire quelque chose de ce temps suspendu".

Comme ces sous-mariniens s'étant mis à la construction de maquettes, au tricot ou à faire pousser des plantes sans lumière du jour.

"Pour supporter cette promiscuité, il faut aussi que chacun ait son coin à lui. Sur un sous-marin c'est un lit exigü. Dans un appartement exigü, c'est la même chose".

Première navigatrice à avoir accompli un tour du monde en solitaire en compétition, Isabelle Autissier n'a jamais "ressenti la solitude comme un fardeau". "Parce que je l'ai choisie".

Mais ceux qui sont aujourd'hui seuls chez eux par contrainte peuvent peut-être aussi "profiter de ce moment pour essayer de nouvelles choses, la lecture, écouter de la musique différente, écrire leur journal, faire des photos, peindre ou dessiner..."

"Même des choses auxquelles ils n'ont pas spontanément pensé: il faut se creuser la tête".

Et surtout "il ne faut pas se projeter" parce que "si on imagine un timing, on est déçu". C'est comme pour une course au

large: "quand on est en mer, la première des choses, c'est de ne pas compter les jours. Il ne faut pas se dire je vais arriver dans 3 mois, 1 mois, ou 10 minutes".

Quelles que soient les stratégies, "il est normal d'avoir des baisses de moral et de productivité. Ce n'est pas un signe de faiblesse", insiste de son côté Cyprien Verseux, astrobiologiste à l'université de Brême.

"N'ajoutez pas la culpabilité à vos difficultés", explique à l'AFP le scientifique qui a vécu deux expériences distinctes de confinement choisi.

Neuf mois sur la base Concordia en Antarctique. Et 366 jours avec 5 autres volontaires dans un dôme de 11 mètres de diamètre pour simuler une mission sur mars, lors d'une expérience de la Nasa. "Sans jamais être à l'air libre ni communiquer en temps réel avec l'extérieur".

Même si "nous ne sommes pas tous égaux face au confinement", "en adoptant les bons gestes, ces périodes étaient largement supportables".

Il faut "maîtriser la façon dont on gère son temps", et "choisir une ou deux activités où l'on crée, où l'on apprend quelque chose, ou les deux", énumère celui qui a ressorti son ukulélé.

Ensuite "faire du sport, musculation, corde à sauter, yoga, zumba... même avec peu de place et d'équipement, des solutions existent, quelle que soit votre condition physique".

Et "assurez-vous de parler chaque jour à quelqu'un de vive voix".

"Les moyens de communication actuels sont un grand avantage, il faut faire l'effort de les utiliser", insiste Frank de Winne, premier européen à avoir été commandant de l'ISS en 2009.

Chaque jour le Belge appelle sa mère de 86 ans, confinée dans un appartement d'une résidence de personne âgée. "En vidéo, pour qu'elle puisse me voir. Cela donne aussi un peu de structure parce qu'elle sait que je vais appeler".

Dans l'ISS ou sur Terre, la "structure" est nécessaire en confinement, pour "réduire le stress", insiste le chef des astronautes de l'Agence spatiale européenne qui donnera aujourd'hui jeudi avec d'autres collègues des conseils en ligne via la web télé de l'ESA.

"Il faut aussi être conscient de son comportement (...), se mettre dans la tête des autres". Et ne pas laisser trainer ses chaussettes partout dans la maison si on sait que ça dérange sa femme ou ses enfants...

Mots flechés

Par Abou Salma

Suisiols & Jeux

BARBE	AFFREUX		PRÊTRE FOND DE L'ÊTRE	RÈGLE PLATE		VILLE DU MEXIQUE	VIEUX MONSIEUR FIASCO		SYMBOLE DE L'OR		SITUÉE PARAÎT
						MOYEN DÉTOUR- NÉ					
LÈCHE- BOTTES											
VENUS AU MONDE				UN GRAND NOM DE LA CHANSON		ARRIÈRE PALETTE			PRONOM INVERSÉ		
		DRESSER							SYMBOLE DU BISMUTH	EXTRAT- ERRESTRE	
CRACK		VILLE D'ITALIE					QUARTIER DE REIMS	BOUM			
PUBLICITÉ CONNUE								TOUTE EN EAU			
		VOYELLES PETIT MORCEAU				FEMME AIMÉE ARTICLE			ÂGE		ARTICLE
LETTRES DE RÉBECCA			CIEL				PUB		ARTICLE ESPAGNOL MATOIS		
VIEILLE CITÉ			MORCEAU D'ADN AMAS			TROMPE BASQUE					
				LETTRES DE RUSSEL		SYMBOLE DU PASCAL EN BOSNIE		PRÉPOS- ITION		SYMBOLE DU COBALT	RAPPORTE BEAUCOUP
SORTIE	ROUGE ITALIEN										
JUMEAU							GAZ RARE				

Solution mots flechés d'hier

RONGEUR	A	POINT STABLE	A	UNITÉ DE VALEUR	FOU D'AMOUR	POISON VIOLENT	A	QUARTIER DE BREST	A	VIEUX	PROMESSE ELECTO- RALE
POISON POUR SOCRATE	C	I	G	U	E	MENU PLAISIR EN RESTE	R	E	G	A	L
P	I	CUITE AVEC DE L'ALCOOL EN LICE	I	V	R	E	S	S	E	MÉTAL	U
GRECQUE PRONON- CÉ	D	I	T	RETIRE VENUE AU MONDE	O	T	E	RECUEIL DE BONS MOTS	RAPPORTE BEAUCOUP MONAR- CHIQUE	O	N
D	E	C	E	N	T	RELÂTE	N	A	R	R	E
BIENSÉ- ANT	O	N	LE PREND AU PASSAGE	D	O	N	N	E	S	I	N
ANIMAL PROTEC- TEUR	T	O	T	E	M	VOIÈRES PANTOU- FLE	C	A	G	E	S
P	E	U	R	EN AMONT TROI	A	M	ARMÉ POUR RÉSISTER	A	C	I	D
GRANDE BLEUE	M	HANTÉ	O	B	N	U	B	I	L	E	TUNIQUE MOYENNE DE L'ŒIL
N	O	USTENSILE DE CUISINE	P	O	E	L	E	PARTIE D'UN SINUS	I	N	U
DRAME NIPPON LE MÊME	I	D	COUPLE VOYELLES	U	LIE EN ENTIER	E	T	QUARTIER DE VARSOVIE	E	ARTICLE ESPAGNOL	V
FAIRE DU TORT	N	U	I	R	E	PARÉE	O	R	N	E	E
CORS	O	I	G	N	O	N	S	ARTICLE	L	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdesselem Alla  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
 Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3			■						■	
4						■				
5			■				■			
6		■								■
7					■			■		
8										■
9				■						
10						■				

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Très jolie
- 2- Entre deux essieux
- 3- Sélénium – Récalcitrant
- 4- Presser – Essor
- 5- Défini – Fameux espion – Fin de Londres
- 6- Réunis
- 7- Premier tué – Font mal – Pépin
- 8- Un procès que le mode referra un de ces jours...
- 9- Cheville de golf – Mouche de bétail
- 10- L'Estonie en Estonie - Lance

**VERTICALEMENT**

- 1- Somme de forces
- 2- Coupant – Vapeur condensée
- 3- Sied – Ventilés
- 4- Intangible
- 5- Alcool polycyclique – Ego
- 6- Manche – Auréole
- 7- Copine - Ajusté
- 8- Rien ! (Des ... !) – Avant la SNRT
- 9- Font le ton – Période – Mangeur de conte
- 10- Vastes - Liant

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	D	E	R	A	T	I	O	N
2	O	P	E	R	E	■	E	R	I	E
3	U	R	■	R	A	I	N	E	■	F
4	R	O	S	E	■	A	D	N	E	■
5	N	U	I	R	E	■	R	E	T	S
6	I	V	E	■	C	H	E	■	R	O
7	M	E	G	E	R	E	■	R	E	R
8	E	■	E	P	U	I	S	E	N	T
9	N	A	N	A	■	L	I	A	N	E
10	T	I	T	R	E	■	C	L	E	S

## Grilles de sudoku

**Facile**

3		4		1				
	6		5		4			9
5				8	6	1	4	
		7	1			4		6
2				6				8
9		6			3	2		
	1	3	9	2				4
6			4		7		1	
				5		7		3

**Moyen**

	3			8				4
		8	1	2				
	6				4	2	9	
7			4					1
5	1							6
	2				1			3
	8	7	5					2
				4	6	9		
6			8					5

**Difficile**

						9		
5	9	3	6					8
			2				5	7
			1	6		3		
4				2				5
		6		4	7			
8	1				6			
9					3	1	2	6
		4						

**Expert**

	6		8		4			
		2						1
8			6			7		
					9			
9		7	3	4	1	5		6
			2					
		9			2			5
	4					9		
		3	5					6

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

1	2	8	6	4	5	3	9	7
3	6	7	9	8	1	4	2	5
4	9	5	3	2	7	1	6	8
8	4	1	2	5	6	7	3	9
5	7	2	1	9	3	8	4	6
6	3	9	4	7	8	2	5	1
9	1	6	7	3	4	5	8	2
7	5	4	8	6	2	9	1	3
2	8	3	5	1	9	6	7	4

**Moyen**

1	6	2	8	4	9	5	7	3
5	8	3	6	7	2	9	4	1
4	7	9	1	5	3	8	6	2
9	3	5	4	1	6	7	2	8
8	2	6	9	3	7	4	1	5
7	1	4	5	2	8	3	9	6
6	9	1	7	8	5	2	3	4
2	5	7	3	6	4	1	8	9
3	4	8	2	9	1	6	5	7

**Difficile**

1	8	6	4	9	3	2	7	5
9	3	5	2	8	7	6	4	1
7	4	2	6	5	1	3	9	8
3	9	7	8	6	5	4	1	2
4	5	1	3	7	2	9	8	6
6	2	8	9	1	4	7	5	3
5	1	4	7	2	6	8	3	9
2	7	9	5	3	8	1	6	4
8	6	3	1	4	9	5	2	7

**Expert**

1	6	5	2	8	7	9	3	4
9	4	2	3	5	1	8	7	6
7	3	8	9	4	6	5	1	2
4	8	6	7	1	5	2	9	3
5	7	3	6	2	9	4	8	1
2	1	9	4	3	8	6	5	7
3	2	7	8	9	4	1	6	5
6	9	1	5	7	2	3	4	8
8	5	4	1	6	3	7	2	9

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°: 10/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 10/2020/KH relatif aux « Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset (Plan de campagne 2020)» que la date d'ouverture des plis prévue le 02/04/2020 à 10h00 a été reportée au 12/05/2020 à 10h00.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2920/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°: 13/2020/KH**

**RESERVES AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 13/2020/KH relatif aux « Fourniture des produits alimentaires pour le personnel chargé de l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Khémisset - Plan de Campagne 2020» que la date d'ouverture des plis prévue le 07/04/2020 à 10h00 a été reportée au 14/05/2020 à 10h00.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2923/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°: 11/2020/KH**

**RESERVES AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 11/2020/KH relatif aux « Fourniture de gravettes pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Khémisset (Plan de campagne 2020)» que la date d'ouverture des plis prévue le 02/04/2020 à 10h30 a été reportée au 12/05/2020 à 10h30.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2921/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°: 14/2020/KH**

**RESERVES AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 14/2020/KH relatif aux « Achat de l'habillement pour les agents de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset – Plan de Campagne 2020 » que la date d'ouverture des plis prévue le 07/04/2020 à 10h30 a été reportée au 14/05/2020 à 10h30.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2924/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°: 12/2020/KH**

**RESERVES AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 12/2020/KH relatif aux « Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Khémisset (Plan De Campagne 2020)» que la date d'ouverture des plis prévue le 02/04/2020 à 11h00 a été reportée au 12/05/2020 à 11h00.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2922/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°: 15/2020/KH**

**RESERVES AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 15/2020/KH relatif aux « Achat de fourniture de bureau pour le fonctionnement des services de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset» que la date d'ouverture des plis prévue le 07/04/2020 à 11h00 a été reportée au 14/05/2020 à 11h00.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2925/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELE

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 07/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midele porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 07/2020 prévu le 07/04/2020 à 12h 30 min du matin relatif au: **Contrôle et suivi de la qualité Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 435+731 au PK 442+456 (Tizi N' Talghomt)- Province de Midele-**

, et Publié aux journaux :

- Libération n° 8952 du 29/02/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.478 du 29/02/2020.
- Libération n° 8968 du 19/03/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.495 du 20-21-22 /03/2020

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 07/04/2020 à 12h 30 min du matin est reportée au 07/05/2020 à 12h 30 min.

N° 2926/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELE

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 19/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midele porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 19/2020 prévu le 31/03/2020 à 11h 00 min relatif à l'*Etude géotechnique de renforcement et de construction de la route reliant la RN13 au barrage TAMALOUT dans la province de Midele*, et Publié aux journaux :

- Libération n° 8946 du 22-23/02/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.473 du 24/02/2020.
- Libération n° 8964 du 14-15/03/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.491 du 16/03/2020.

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 31/03/2020 à 11h 00 min est reportée au 28/04/2020 à 10h 30 min.

N° 2929/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELE

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 17/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midele porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 17/2020 prévu le 07/04/2020 à 10 :00min du matin relatif à la : **Fourniture et pose d'une cuve de stockage d'émulsion de bitume à l'abris de déneigement de aayate situé au Pk449+500 de la RN13 -province de Midele**.

.et Publié aux journaux :

- Libération n° 8963 du 13/03/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.489 du 13/03/2020.

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 07/04/2020 à 10 :00 min du matin est reportée au 07/05/2020 à 10h 00 min.

N° 2927/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELE

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 20/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midele porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 20/2020 prévu le 07/04/2020 à 11 :00 min du matin relatif à la : **Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de MIDELE (PC 2020).**

.et Publié aux journaux :

- Libération n° 8963 du 13/03/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.489 du 13/03/2020.

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 07/04/2020 à 11 :00 min du matin est reportée au 07/05/2020 à 11h 00 min.

N° 2930/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELE

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 18/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midele porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 18/2020 prévu le 31/03/2020 à 10 :00 min relatif au : **CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC FONCIER DE MIDELE LOT N°2 :**

**RETEMENT, MENUISERIE, FAUX PLAFOND, PEINTURE, ELECTRICITE CFO/CFA, ASCENSEURS ET FLUIDES.** et Publié aux journaux :

- Libération n° 8956 du 05/03/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.482 du 05/03/2020.

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 31/03/2020 à 10h 00 min est reportée au 30/04/2020 à 10h 00 min.

N° 2928/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELE

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 21/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midele porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 21/2020 prévu le 07/04/2020 à 12 :00 min du matin relatif à la : **Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Midele (PC 2020).**

.et Publié aux journaux :

- Libération n° 8964 du 14-15/03/2020.
- Al Itihad Ichiraki n° 12.491 du 16/03/2020.

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 07/04/2020 à 12 :00 min du matin est reportée au 07/05/2020 à 12h 00 min.

N° 2931/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
**COMMUNE TERRITORIALE D'OUHAD SAID**

**AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN  
D'APTITUDE PROFESSIONNEL**

La Commune Territoriale d'Ouhad Saïd organisera le **25/04/2020**  
à compter du 9 h du matin au siège de la Commune un examen d'aptitude  
professionnel pour l'accès au grade de Technicien 1<sup>er</sup> grade au titre de  
l'année 2020 .

L'examen sera ouvert aux fonctionnaires de la Commune ayant 6 ans de  
service dans le grade de Technicien 2<sup>ème</sup> grade.

Le quota est fixé à 13% .

Les fonctionnaires qui seront réusis aux épreuves écrites seront convoqués  
pour la passation des épreuves orales et ils peuvent déposer leurs demandes  
de Candidatures au service du personnel au siège de la Commune et se  
renseigner du programme des épreuves jusqu'au **09/04/2020**  
dernier délai.

N° 2932/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°: 20/2020**

Le **21 avril 2020 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de  
l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan 203, Quartier Administratif, Avenue 9  
Avril BP 746, Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverte sur offre de prix pour objet:  
**TRAVAUX DE REPARATION DES DEGATS DE CRUES SUVENUS SUR LA RN.16 ENTRE LE  
PK.64+400. ET LE PK 64+700 PREFECTURE M'DIQ FNIDEQ.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la  
Logistique et de l'Eau de Tétouan. (**Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés**). 203,  
Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être  
téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quinze mille (15.000,00) Dirhams.**

L'estimation du maître d'ouvrage est : **Un million douze mille trois cent vingt (1 012 320,00) dirhams  
toutes taxes comprise.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des  
marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de  
Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de  
qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et  
de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Classe
B : Travaux routiers et voirie urbaine	B 1: travaux de terrassement routiers courant. B 3: Ouvrages d'assainissement routier et traitement de l'environnement. B 6 : Assises traitées et enrobés à chaud.	4

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément  
à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 2933/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2020/DPEFLCD.ES  
-SEANCE PUBLIQUE-**

Le **21/04/2020, à 10 heures**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de  
la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
concernant les lots suivant :

- Lot 1 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale sur 72 Ha, dans la parcelle 58, forêt d'Ida Ou Guelloul, Commune Rurale de  
Bouzemmour, Province d'Essaouira.
- Lot 2 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale sur 70 Ha, dans le perimetre de Tassdremte, forêt de Tassdremte, Commune  
Rurale d'Ait Aissi Ihahane, Province d'Essaouira.
- Lot 3 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale sur 102 Ha, dans la parcelle 04, forêt d'Aguerd Ou Choual, Commune  
Rurale de Bouzemmour, Province d'Essaouira.
- Lot 4 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale sur 60 Ha, dans la Parcelle 04 en partie, forêt de Tamkadoute, Commune  
Rurale d'Assaïss, Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau de Comptabilité** de la Direction Provinciale Des Eaux Et  
Forets et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de  
l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot 1 : Huit mille dirhams (8.000,00 Dhs)
  - Lot 2 : Huit mille dirhams (8.000,00 Dhs)
  - Lot 3 : Onze mille dirhams (11.000,00 Dhs)
  - Lot 4 : Sept mille dirhams (7.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à :

- Lot 1 : Deux cent quatre vingt dix huit mille quatre vingt dirhams (298.080,00 Dhs)
- Lot 2 : Deux cent quatre vingt neuf mille huit cent dirhams (289.800,00 Dhs)
- Lot 3 : Quatre cent quarante mille six cent quarante dirhams (440.640,00 Dhs)
- Lot 4 : Deux cent cinquante neuf mille deux cent dirhams (259.200,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et  
Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des  
plis.
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435  
(4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître  
d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-  
349 susvisé

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de  
qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau  
ci-dessous :

Lots	Secteur	Qualifications exigées	Catégorie
3	1	1,4	1 à 4
1, 2 et 4	1	1,4	1 à 5

N° 2935/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région de l'Oriental  
Direction Provinciale d'Oujda Angad  
Lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz  
C P G E - Oujda -

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le : **22/04/2020** à partir de : **10 H 00**, il sera procédé dans le bureau du chef des services matériels  
et financiers du lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz Oujda-, à l'ouverture des plis relatifs aux **appels  
d'offres sur offres de prix** suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Caution provisoire en dirhams	L'estimation établie par le maître d'ouvrage en dirhams (TTC)
0 3/CPGEO/2020	Sécurité et gardiennage des bâtiments scolaires et administratifs des CPGE du lycée qualifiant Omar ibn Abdelaziz - Oujda -	22/04/2020 à 10 H00	10 000.00	520 992,00
04/CPGEO/2020	Entretien et nettoyage des bâtiments scolaires et administratifs des CPGE du lycée qualifiant Omar ibn Abdelaziz - Oujda	22/04/2020 à 10 H30mn	4 650.00	248 215,96

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré du Bureau de chef des services matériels et financiers,  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :  
<http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°-2-12-349 du 8  
Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du chef des services matériels et financiers  
du lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz 'Oujda -
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à  
l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre  
2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du  
règlement de la consultation et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N° 2934/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION DE CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE SIDI BENNOUR  
CAIDAT OULAD AMRANE  
COMMUNE DE LAAGAGCHA

**PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE 2020**

VU L'ARTICLE N° 14 DU DECRET L'ARTICLE N° 3 ET A L'ARTICLE N° 4 § 7 DU DECRET N° 2-12-349 DU 8 JOUMADA 1<sup>ER</sup> 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE LAAGAGCHA PORTE A LA CONNAISSANCE DE TOUTES LES ENTREPRISES ET FOURNISSEURS ET BUREAUX D'ETUDES ET TOUT(E)S INTERESSE(E)S LA PUBLICATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA COMMUNE DE L'ANNEE 2019 COMME SUIVIT :

- EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES DOUARS DE LA COMMUNE LAAGAGCHA,
- REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES ECOLES DANS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE LAAGAGCHA,
- ETUDE TECHNIQUE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE LAAGAGCHA
- AMENAGEMENT DES CIMETIERES DU CENTRE LAAGAGCHA, OD KHAYATE ; OD HCINE . LAAMIRATE , OD BEN TAHER, AZIB MOULAY THAMI, HAROUCHE, LAGTABA ET ZIYAT.
- SOUTIEN SOCIAL AU PROFIL DES FAMILLES DEMUNIES A CAUSE DE L'ETAT DE L'ALERTE SANITAIRE (COVID 19) CONCERNANT L'ACQUISITION DES PRODUITS ALIMENTAIRES.

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTER : 0523376242

**N° 2936/PA**

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
المنشورية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification  
Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud -ouest  
Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
**N° : 7/2020 DREFLCD-SO/DPEFLCD.ZA**

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offres n° 7/2020 qui était prévu pour le 21/04/2020 à 10h relatif à Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 50 ha répartis en Trois lots :

**Lot n° 1 :** Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 10 ha au périmètre de Tidri, Commune territoriale de M'hamid El ghizlane, Province de Zagora.

**Lot n° 2 :** Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 10 ha au périmètre de Oued Reguabi, Commune territoriale de M'hamid El ghizlane, Province de Zagora.

**Lot n° 3 :** Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 30 ha au périmètre de Tinfou Seguia Attar, Commune territoriale de Fezouata, Province de Zagora. , que l'ouverture de l'appel d'offre sur offre de prix en question a fait l'objet des rectifications suivantes :

1- Pour le Lot n° 1 et Lot n° 2 le dossier technique comprend :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent comportant les indications prévues par l'alinéa B paragraphe 1 de l'article 25 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics
- Une attestation délivrée par les hommes de l'art sous la direction desquels les prestations similaires ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations, comportant les indications prévues par l'alinéa B paragraphe 2 de l'article 25 du décret 2.12.349 précité au lieu d'une certificat de qualification et de classification des entreprise intervenant dans le secteur forestier.

2- Pour le Lot n°3 : le dossier technique comprend :

- une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont indiqués dans le tableau suivant:

Lot n°	Secteur	Qualification	Catégorie minimale
3	2	2.2	4

**N° 2938/PA**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
**DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT**  
**Branche Eau**

**Avis de report de l'AO N°17/DR2/2020.**

**Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres relatif à la Sécurisation de l'AEP du centre de Sidi Mokhtar à partir d'un nouveau forage lot : équipement province chichaoua, que la date d'ouverture des plis est reportée au 07/05/2020 à 10 :00 au lieu de 02/04/2020 à 09h :30.**

**N° 2937/PC**

Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
المنشورية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر  
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification  
Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud -ouest  
Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES**  
**DES PRIX N° 08/2020/DPEFLCD/Zag**

Le Mercredi 22 Avril 2020 à 10h il sera procédé, dans le bureau du directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de quatre vingt dix (90) Hectares répartis en deux lots :**

**Lot n° 1 :** Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 40 ha au périmètre de Fehamiya, commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.

**Lot n° 2 :** Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 50 ha au périmètre de Tizi N'Draa 5, commune territoriale d'Errouha , Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

- o Le cautionnement provisoire pour lot n° 1 est fixé à la somme de : Dix mille (10 000,00) Dirhams.
- o Le cautionnement provisoire pour lot n° 2 est fixé à la somme de : Dix mille (10 000,00) Dirhams.
- o L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage pour Lot n° 1 est fixé à la somme de : Trois cent deux mille sept cent vingt-quatre dirhams TTC (302.724,00dhs).
- o L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage pour Lot n°2 est fixé à la somme de : Trois cent soixante-dix-neuf mille quarante-quatre dirhams TTC (379.044,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- o Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora ;
- o Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau la comptabilité de la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora;
- o Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- o Soit envoyer par voie électronique dans le portail Marocain des marchés publics.

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise Conformément à l'article 156 du décret n°2-12-349 précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées dans l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier indiquant une catégorie minimale 4 pour la qualification et le secteur demandés conformément au tableau ci-dessous :

Lot n°	Secteur	Qualification	Catégorie minimale
1	1	1.4	4
2	1	1.4	4

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

**N° 2939/PA**

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للاطلاس المتوسط  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas  
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°13/2020 du 20/04/2020 à 14h  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 20/04/2020 à 14h00, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Nature des travaux
01	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 3.075 M3, au lieu-dit EL gara, Commune Territoriale d'EL hammam, Province de khénifra.
02	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 2.000 M3, au lieu-dit Ait Lahyani, Commune Territoriale d'Aguelmame Azegza, Province de khénifra.
03	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 1.944 M3, au lieu-dit chaabates Khénifra, Commune Territoriale de khénifra, Province de khénifra.
04	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 1.913 M3, au lieu-dit Tamzizarte, Commune Territoriale de Sidi Yahya ou Saad, Province de khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs) pour chaque lot.**  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	1.217.700,00 Un million deux cent dix sept mille sept cent dirhams.
02	792.000,00 Sept cent quatre vingt douze mille dirhams.
03	769.824,00 Sept cent soixante neuf mille huit cent vingt quatre dirhams.
04	757.548,00 Sept cent cinquante sept mille cinq cent quarante huit dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés, comptabilité et régie de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.**

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenantes dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteur	Classe	Qualification exigée
01	2	3	2-1
02	2	4	2-1
03	2	4	2-1
04	2	4	2-1

**N.B :** Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N° 2940/PA**

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للاطلاس المتوسط  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas  
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°18/2020 du 21/04/2020 à 14h00  
(SEANCE PUBLIQUE)

**RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE**

Le 21/04/2020 à 14h00, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Nature des travaux
Unique	Travaux d'aménagement cynégétique de la Réserve de chasse Royale de Rass Beriakh, Commune Territoriale d'Aguelmous, CDDR de My Bouazza, Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de Lot	L'Estimation des couts des prestations (En lettres et en chiffres)
01	499.848,00 Quatre cent quatre vingt dix neuf mille huit cent quarante huit dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau marché, comptabilité et régie de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.**

**N.B :** Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N° 2943/PA**

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للاطلاس المتوسط  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas  
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°15/2020 du 20/04/2020

**RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE**  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 20/04/2020 à 15h30mn, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Objet
01	Achat de 760 fours améliorés pour la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Khénifra, Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille dirhams (10.000,00 Dhs)**

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	759.696,00 Sept cent cinquante neuf mille six cent quatre vingt seize dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau marché, comptabilité et régie de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.**

**N.B :** Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N° 2941/PA**

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للاطلاس المتوسط  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas  
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°17/2020 du 21/04/2020 à 11h00  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 21/04/2020 à 11h00 il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les prestations suivantes :

N° de lot	Objet
01	La Fourniture de la main d'œuvre pour le gardiennage et la surveillance des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Province de Khénifra.
02	La Fourniture de la main d'œuvre pour le gardiennage et la surveillance de la réserve de chasse Royale de Ras Beriakh, relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- **Quarante mille dirhams (40.000 dhs) pour lot 01.**
- **Dix mille dirhams (10.000,00 dhs) pour lot N°02.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	1.117.951,20 Un million cent dix sept mille neuf cent cinquante et un dirhams, 20 cts
02	418.995,18 Quatre cent dix huit mille neuf cent quatre vingt quinze dirhams, 18 cts

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.**

**N.B :** Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N° 2942/PA**

